

La Vie Aubinoise

Bulletin municipal janvier 2024



Vie municipale

■ Mot du Maire	3
■ État-Civil	4
■ Vie municipale	5
■ Projets	17
■ Communauté de Communes	24
■ Vie Locale	28
■ Vie Associative	36
■ Vie Scolaire	44

La Mairie

2, place de l'Eglise
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux
Tél. 02 40 28 47 13 - Fax : 02 40 28 42 24
Mail : mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr
Site internet : www.saint-aubin-des chateaux.fr

Ouverture du secrétariat
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
(8h30-12h30) ;
vendredi
(8h30-12h30 et 14h-17h30)



Bulletin municipal édité en 785 exemplaires
sur papier éco-géré
Directeur de la publication : Daniel RABU
Conception et Impression : Imprimerie Castelbriantaise
Illustrations : Freepik

■ À vos agendas...

Janvier

- 20 et 21 spectacle intergénérationnel avec le groupe « Musicool » Amitié Aubinoise
26 spectacle Ne m'attends pas Espace Castella Communauté de Communes Chateaubriant-Derval

Février

- 22 Assemblée générale Amitié Aubinoise
24 choucroute du club US Aubinoise

Avril

- 4 Action check-up santé, place de l'église Le marSOINS Chateaubriant-Derval

- 20 Loto US Aubinoise

Mai

- 25 Gespacolades - Chateaubriant Amicale Laïque Aubinoise

Juin

- 9 élections européennes
Séjour dans le Lot Amitié Aubinoise
22. Kermesse et bal de l'école Sainte-Laura de Montoya APEL école Sainte Laura de Montoya

Juillet

- 6 fête 40 ans du club HBCA
12 fête populaire ARCEL
13 6ème festival du Menhir ARCEL

Septembre

- 28 Soirée Moules frites Amicale Laïque Aubinoise

Octobre

- 1 Soirée LOTO ARCEL

- 12 Soirée Couscous APEL école Sainte Laura de Montoya

Novembre

- 25 Soirée Pot au feu Hand Ball Club
Vente de saucissons APEL école Sainte Laura de Montoya
Tournée des galettes Amicale Laïque Aubinoise

Décembre

- 7 Après-midi récréatif des aînés CCAS
13 Arbre de Noël APEL école Sainte Laura de Montoya
Marché de Noël Amicale Laïque Aubinoise

Vie municipale



Au seuil de la nouvelle année, je tiens à vous présenter, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, les meilleurs vœux pour 2024 avec une pensée particulière envers les personnes seules et fragilisées.

Restons positif et bienveillant en toutes circonstances, pour essayer de faire de ce monde un monde meilleur. 2024 est une année olympique certes, mais n'oublions pas qu'elle sera également une année européenne.

Le dernier dossier de 2023 a été la signature de vente du parc de la propriété STOLL au profit de la commune. Avec cette acquisition, la commune se dote d'un bel espace naturel, en centre bourg. Le temps d'un nettoyage, l'ouverture sera programmée en début du printemps.

En ce début d'année 2024, le réseau fibre optique est pratiquement déployé sur l'ensemble du territoire de la commune et sa commercialisation est ouverte. Vous trouverez dans ce bulletin des explications (différence entre l'ADSL et la fibre optique...) et des conseils (contactez les opérateurs, faites marcher la concurrence...). La fibre optique est intéressante pour ceux d'entre nous qui recherchent un débit internet plus performant. Je me permets de vous préciser que le raccordement à la fibre optique n'est ni obligatoire, ni urgent (le réseau existant en cuivre ne sera retiré que dans 4-5 ans au plus tôt). J'attire donc votre vigilance quant aux nombreux démarchages commerciaux.

La fréquence des événements climatiques extrêmes montre que le réchauffement climatique n'est pas un scénario de science-fiction mais une réalité concrète, jusqu'à notre région au climat pourtant tempéré. C'est le rôle des États et de l'Europe d'y apporter des solutions et de dépasser les égoïsmes nationaux. Cela ne dédouane pas pour autant l'échelon local qui a aussi sa part à jouer. La sobriété énergétique, le développement durable, et les énergies renouvelables deviennent une priorité pour les prochains investissements. En application de la nouvelle loi dite A.P.E.R. pour Accélération de la Production des Energies Renouvelables, toutes les collectivités locales doivent, en concertation avec la population, identifier et cartographier les emplacements retenus pour le déploiement des énergies renouvelables. Les élus vont amorcer ce dossier à la première réunion de conseil de 2024 et vous informeront des modalités de cette concertation.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer la dynamique commerciale qui est en œuvre sur notre commune et qui nous permet de répondre à la plupart de nos besoins, de nous rencontrer davantage, et de profiter ainsi, un peu plus, de notre village.

Merci à nos commerçants à qui je souhaite également une très bonne année, ainsi qu'à tous les professionnels de SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX.

Avant de conclure, je me dois de remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui, à travers le monde associatif et avec tout leur dynamisme, font vivre notre commune et nous offrent de très bons moments de convivialité.

Vie municipale

➤ Etat Civil

Naissances de novembre 2022 à novembre 2023 : 16*

GRANDUILLOTTE Gabriel	Masculin	La Petite Souchais	08/11/2022
LOIRAT Soan	Masculin	42 La Trionnais	16/02/2023
GUIBERT Léon	Masculin	La Meudais	20/04/2023
GIRAUT - LECLAIR Jessy	Masculin	203, La Chapelle	10/05/2023
LECOMTE Rose	Féminin	L'Ouvrinal	20/05/2023
GOUON - RINFRAY Noa	Féminin	L'Oiselière	17/06/2023
THIERE Ethan	Masculin	La Cour Gautier	01/06/2023
COUDRAY Inaya	Féminin	Les Bréhatais	01/08/2023
HÉRISSET Cassie	Féminin	La Gautronnais	29/08/2023
CORREIA DA FONSECA Lola	Féminin	La Cour Gautier	26/11/2023



* Seules sont reportées les naissances dont les parents ont expressément donné l'autorisation d'en faire mention.

Décès entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023

Décès de personnes décédées ou domiciliées à Saint-Aubin-des-Châteaux

09/01/2023	JUGUIN Jean-Marc	62	SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX
06/01/2023	GUÉRIN Bernard	74	CHÂTEAUBRIANT
14/01/2023	MORICE Clément	84	SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX
23/01/2023	ADRON née BARRAT Simone	93	ROUGE
02/03/2023	JUDE Nadine	50	LA CHAPELLE GLAIN
08/03/2023	LEDUC née TRILLARD Rolande	91	SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX
25/05/2023	LEMAITRE née AUDION Paulette	89	CHATEAUBRIANT
28/05/2023	GAUTRON Annick	88	CHATEAUBRIANT
08/06/2023	STONE Christopher	71	NANTES
24/06/2023	DENIEL née GASNIER Jeannine	73	CHATEAUBRIANT
07/07/2023	HARROUET Jeannine	93	ISSÉ
14/07/2023	RICHARD André	77	POUANCE
07/08/2023	DANTO Virginie	47	SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX
15/08/2023	BARRAT Gilles	83	ST VINCENT DES LANDES
25/09/2023	PEIGNÉ Jean-Pierre	69	CHATEAUBRIANT
05/10/2023	FRAGA née DEVALLET Joanne	49	SAINT-HERBLAIN
31/10/2023	DEREL Christian	69	SAINT-HERBLAIN
13/12/2023	RETIF née RAITIF Suzanne	100	ST VINCENT DES LANDES

Décès de personnes nées à Saint-Aubin-des-Châteaux, mais n'y résidant plus

21/01/2023	GRATREAU Daniel	87	LES SABLES D'OLONNE
25/02/2023	FRANGEUL Georges	85	DERVAL
27/02/2023	LEPAROUX Robert	86	BRUZ
01/03/2023	GRATREAU Yolande	86	ANTIGNY (VENDÉE)
01/04/2023	RICHARD Paulette	86	CHARTRES-DE-BRETAGNE
16/04/2023	MORIN Jean	88	CHATEAUBRIANT
05/05/2023	LERAT Claude	74	OMBRÉE D'ANJOU
17/05/2023	BOUSSICAULT Claude	96	SAINT-VINCENT-DES-LANDES
15/05/2023	HOUSSAIS Thérèse	93	CHATEAUBRIANT
29/06/2023	TAUPIN Andrée	94	WOINCOURT (Somme)
29/07/2023	RICHARD Paulette	68	SAINT-VINCENT-DES-LANDES
19/10/2023	COCAUD Joseph	83	CHATEAUBRIANT
17/10/2023	DUCHESNE Maurice	93	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
01/12/2023	BOUCHET Lucienne	93	SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS
19/12/2023	GAUTIER Gabriel	91	REZÉ

Vie municipale - Echos du Conseil

Affaires générales

• Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

Le Conseil Municipal désigne Robert GIRAULT en qualité de correspondant Incendie et Secours. Il sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

• Décision modificative n° 1 - Budget assainissement 2023

Le Conseil Municipal est informé qu'il est nécessaire de procéder à des modifications d'affectation de crédits de la section de fonctionnement du budget assainissement 2023. En effet le montant des crédits inscrits en dépenses imprévues représente plus 7,5% des dépenses réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 sur le budget assainissement 2023, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
022	C/ 022	Dépenses imprévues	3 500 €	
011	C/ 604	Achats d'études - prestations de service	+ 3 500 €	
			0,00 €	

• Association ARCEL - Projet d'installation d'une Yourte

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'installation d'une yourte portée par l'association ARCEL destiné au service jeunesse. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Budget participatif ». L'association porteuse du projet a pour objectif d'en faire un lieu partagé avec d'autres structures de la commune. La collectivité est sollicitée pour la mise à disposition d'un terrain.

Le Conseil Municipal s'engage sur la mise à disposition d'un terrain pour la réalisation de ce projet, le lieu restant à définir.

• Tableau des emplois communaux permanents - Modification

Dans le cadre de la vacance prochaine du poste de secrétaire général, il s'avère qu'un recrutement sur le grade de rédacteur principal de 2ème classe peut être envisagé. Aussi le Conseil Municipal crée un emploi à temps complet de rédacteur principal de 1ère classe à pourvoir à compter du 1er octobre 2023.

• Tableau des emplois communaux

Le Conseil Municipal modifie la durée hebdomadaire de service d'un emploi d'adjoint technique chargé de l'entretien des locaux afin d'intégrer dans son temps de travail annualisé, de nouvelles heures de travail suite à la mise en service de l'espace bleu et à la gestion du linge sur le temps du midi.

Grade	Service	Quotité de temps de travail actuelle	Nouvelle Durée hebdomadaire de service	Date d'effet
Adjoint technique	Restauration scolaire	21h15 min	22h55 min	01/01/2024

• Prolongation de la mutuelle communale auprès d'AXA ASSURANCES

Par la délibération N2022-88 en date du 28 septembre 2022, la commune a mis en place une mutuelle communale auprès des compagnies AXA ASSURANCES et MBA MUTUELLE.

Pour rappel, l'objectif de cette mutuelle est de proposer une complémentaire santé à un tarif attractif aux habitants qui souscrivent des contrats individuels auprès des mutuelles sélectionnées par la commune.

Le Conseil Municipal, décide, de prolonger la convention de mutuelle communale auprès d'AXA ASSURANCES, pour une durée de 24 mois, du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2025, selon les conditions du contrat initial (tarification, éligibilité, fonctionnement...).



Vie municipale

Finances

Le Budget Primitif 2023

Le document prévisionnel retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes de la commune pour l'année à venir.

Il doit être voté au plus tard le 15 avril de chaque année.

C'est un engagement sur une année, il doit obligatoirement être équilibré.

Il s'articule autour de deux sections :

La section de fonctionnement qui retrace l'ensemble des opé-

rations courantes de la commune et la section d'investissement qui retrace les opérations d'investissement sur les bâtiments, la voirie, ou les achats d'équipement.

Les chiffres clés :

1 628 221.40 € pour le budget de fonctionnement

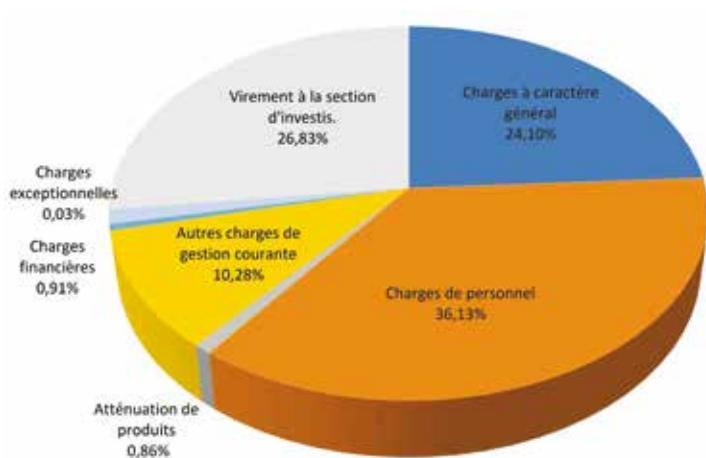
1 617 763.10 € pour le budget d'investissement

1 328 365.40 € de dépenses d'équipement nouvelles

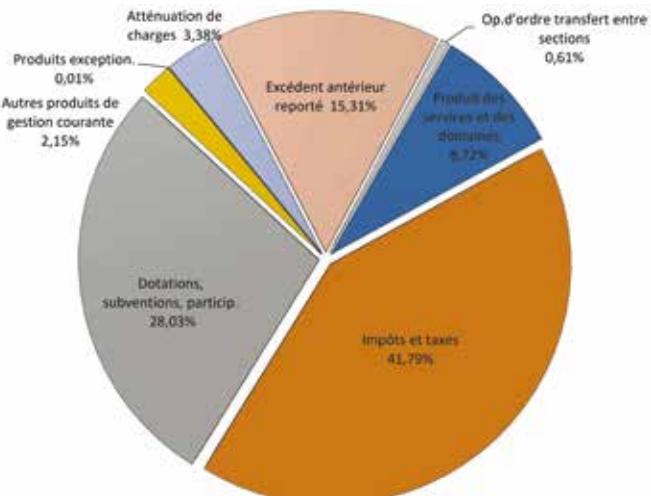
La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitr	Intitulé	Vote	Chapitr	Intitulé	Vote
011	Charges à caractère général (dépenses courantes de fonctionnement)	389 124,00 €	013	Atténuation de charges	55 000,00 €
012	Charges de personnel	583 350,00 €	70	Produit des services et du domaine (recettes services périscolaires, occupation domaine public...)	141 940,00 €
014	Atténuation de produits	13 900,00 €	73	Impôts et taxes	677 192,00 €
65	Autres charges de gestion courante	171 014,00 €	74	Dotations, subventions, participations.	459 578,00 €
66	Charges financières	8 500,00 €	75	Autres produits de gestion courante	35 050,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	76	Produits financiers	10,00 €
68	Dotations aux provisions	20 000,00 €	77	Produits exceptionnels	200,00 €
023	Virement à la section d'investis.	128 145,40 €	042	Op.d'ordre transfert entre sections	10 000,00 €
042	Op.d'ordre transfert entre sections	13 688,00 €			- €
	Dépenses de l'exercice	1 628 221,40 €		Recettes de l'exercice	1 378 970,00 €
002	Déficit antérieur reporté	- €	002	Excédent antérieur reporté	249 251,40 €
	TOTAL DEPENSES	1 628 221,40 €		TOTAL RECETTES	1 628 221,40 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Vie municipale

La répartition des dépenses et recettes d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre / intitulé	Vote	Chapitre / intitulé	Vote
Opérations financières			
001 Report du déficit d'investissement	399 882,77	001 - Report de l'excédent de fonctionnement	
020 - Dépenses imprévues	0,00	021 - Somme prélevée sur la section de	428 145,40
1641 - Remboursement capital des emprunts	42 900,00	10 FCTVA et Taxe d'aménagement	18 153,00
		1068 - Affectation résultat de fonctionnement n	325 000,00
Chap 040 - amortissement des Travaux en	10 000,00	Chap 040	Amortissement des
TOTAL	452 782,77 €	TOTAL	784 986,40 €
Opérations d'équipement non individualisées			
202 - Révision du PLU - Mise à jour des	600,00	1641 - Emprunt	445 181,00
2051 - Logiciels informatiques Mairie	7 000,00	1318 - Remboursement équipement propre	7 500,00
2111 - Acquisitions réserves foncières - ZD	5 000,00		
2112 - Autres terrains	92 893,63		
2132- Immeubles de rapport	310 000,00		
21531 - Réseaux équipements propres	7 500,00		
2156 - Autres matériels incendie	1 910,00		
2157 - Matériel et outillage technique	1 500,00		
2188 - Mobilier - autolaveuse + tables Espace	23 000,00		
2188 - Mobilier urbain - Panneaux	10 000,00		
231 - Cimetière	30 500,00		
204182 - Effacement des réseaux BT et	21 262,00		
2315 - Effacement des réseaux EP Rue de la	6 666,00		
276348 - Avance remboursable - Budget de	15 000,00		
TOTAL	532 831,63 €	TOTAL	452 681,00 €
Opérations d'équipement individualisées			
37 - Programme de voirie annuel			
2151 - Réseaux	10 000,00 €	1345 - Amendes de police	3 000,00
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	3 000,00 €
70 - Ecole publique nouvelle + cantine			
2131 - Bâtiments publics (volets roulants)	5 000,00 €		
TOTAL	5 000,00 €	TOTAL	- €
73 - Rue de la Vigne - Travaux de voirie			
231 - Travaux en cours	188 000,00 €	1321 - Etat	37 500,00 €
212 - Aménagements de terrains	25 000,00 €	1323 -	60 560,00 €
		1323 - Département - Subv pistes cyclables	36 059,00 €
TOTAL	213 000,00 €	TOTAL	134 119,00 €
74 - Extension des vestiaires sportifs			
231 - Travaux en cours	1 300,00 €	13 - Subventions diverses	124 348,00
TOTAL	1 300,00 €	TOTAL	124 348,00 €
75 - Travaux sur divers bâtiments			
231 - Bâtiments scolaires	97 089,00 €		
2131 - Bâtiments publics	10 000,00 €		
2132- Immeubles de rapport	18 000,00 €		
203 - Frais d'études	6 000,00 €		
TOTAL	131 089,00 €	TOTAL	- €
76 - Requalification du Centre Bourg			
203 - Frais d'études	72 760,00 €	1323 - Département	23 872,00
TOTAL	72 760,00 €	TOTAL	23 872,00 €
77 - Opération de réhabilitation et de rénovation énergétique des bâtiments de la mairie, Escapade et locaux associatifs			
203 - Frais d'études	22 000,00 €	1321 -Etat (Ademe+ DSIL)	52 057,00
231 - Travaux	118 000,00 €	1322 - Région	42 700,00
TOTAL	140 000,00 €	TOTAL	94 757,00 €
78 - Opération de changement de la canalisation d'eau pluviale - Place de l'Eglise			
21532 - Réseaux	59 000,00 €		0,00
TOTAL	59 000,00 €	TOTAL	- €
TOTAL	1 617 763,40 €	TOTAL	1 617 763,40 €

Vie municipale

Les tarifs 2024

Le Conseil Municipal décide de revaloriser certains tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024 afin de tenir compte de l'inflation.

ESPACE CASTELLA											
TYPOLOGIE DE SALLE	Salle ¼ 80 m ²		Salle ½ 242 m ²		Salle entière 322 m ²						
NOMBRE DE JOURS	1j	2j	1j	2j	1j	2j					
DÉPÔT DE GARANTIE	500 €										
ARRHES	50 % minimum du montant de la location										
SAINT AUBIN DES CHATEAUX											
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS											
événements associatifs ou familiaux	176 €	264 €	381 €	572 €	509 €	764 €					
Bal - concert	sans objet	sans objet	239 €	358 €	319 €	478 €					
Vin d'honneur, spectacles d'écoles gratuits, réunions entrées gratuites, y compris réunions politiques)	32 €	49 €	65 €	97 €	87 €	130 €					
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	32 €	49 €	65 €	97 €	87 €	130 €					
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	64 €	96 €	128 €	192 €	171 €	256 €					
Entraînement sportif, spectacles pour écoles pendant le temps scolaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit					
Petite SALLE 80M ² + bar Repas possible sans cuisine, ni vaisselle RESERVATION POSSIBLE MOINS DE 2 MOIS AVANT L EVENEMENT SI SALLE DISPONIBLE	128 €	192 €	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet					
HORS COMMUNE											
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS											
événements associatifs ou familiaux	286 €	429 €	572 €	858 €	763 €	1 144 €					
Vin d'honneur, réunions ou spectacles entrées gratuites, y compris réunions politiques)	64 €	96 €	128 €	192 €	171 €	256 €					
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	32 €	49 €	65 €	97 €	87 €	130 €					
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	159 €	239 €	319 €	478 €	425 €	638 €					

Les associations aubinoises peuvent prétendre à une réservation gratuite par an (dans la limite de 509 €, soit la location de la salle entière pour une journée), si l'objet de l'association ou de l'événement présente un intérêt collectif et communal.

Le tarif à compter du 2^{ème} jour, est égal à la moitié du tarif journalier.

Sont compris dans les tarifs : l'utilisation facultative de la régie (son, vidéoprojecteur...), la location facultative de la vaisselle, et le nettoyage des sols par le personnel communal (le nettoyage des tables, chaises, sanitaires et le balayage des salles est à la charge des utilisateurs).

Redevance assainissement : Prime fixe : 46 €, Prime sur consommation d'eau (dès le 1^{er} m³ d'eau consommé) : 1.32 €

Liste des subventions attribuées en 2023

US Aubinoise Football	1 069 €
Hand-Ball Club Aubinois	294 €
Badminton Loisirs Aubinois	169 €
Office Intercommunal des Sports Nord-Castel	609 €
Amicale Laïque Aubinoise	1 324 €
<i>Subvention exceptionnelle en cas d'utilisation de l'Espace Castella en 2023</i>	75 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée (APEL)	551 €
<i>Subvention exceptionnelle en cas d'utilisation de l'Espace Castella en 2023</i>	75 €
ARCEL	1 360 €
UNC - AFN	232 €
L'Amitié Aubinoise	232 €
Association des St-Aubin de France	169 €
Association l'Arche à Chats – 169 euros pour les frais de fonctionnement – 1 000 euros pour la stérilisation des chats errants maximum en 2023 sur présentation de justificatifs –	1 169 €
ADAPEI «Les Papillons Blancs» Châteaubriant	38 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés section Châteaubriant	38 €
Association des Paralysés de France - Délégation de Loire-Atlantique	38 €
Handi Chiens – Bretagne	38 €
ADMR Derval	308 €
Aide à Domicile pour Tous - ADT 44 Nantes	154 €
ADAR Orvault	154 €
Gardon d'Herbe Castelbriantais	38 €
Restaurants du cœur	107 €
Echanges et solidarités	38 €
Secours populaire – Comité de Chateaubriant	38 €
Total	8 317 €

Les cotisations versées en 2023

Association des Maires de France	462,08 €
Adhésion CAUE	288 €
Adhésion Fondation du Patrimoine	200 €
Polleniz	362,13 €

Le personnel communal



16 agents (titulaires et contractuels) assurent la gestion de la commune, répartis entre 4 services (administratifs, techniques, scolaires et périscolaires).

De gauche à droite : Geoffrey BIZET, Sophie BOULET, Romain GOUJON, Pierrick HOUSSAIS, Aline TROCHON, Florence CHEDEMAIL, Céline BLAIS, Delphine BENETTI, Laetitia PAYEN, Christine LE TANTER, Elodie MORANTIN, Valérie CHAUVIN, Louise BARRAT, Isabelle BIORET.

Absents : Anthony RICHARD (agent technique) et Jeanne GUICHON (ATSEM, périscolaire et restaurant scolaire)



Service Administratif :

Accueil, état-civil, urbanisme, gestion des salles : Aline TROCHON (en remplacement de Maud DUCHENE)

Secrétariat général (conseil municipal, marchés publics, budgets) : Laetitia PAYEN

Comptabilité, Ressources Humaines, CCAS : Florence CHEDEMAIL



Service scolaire :

Atsems : Elodie MORANTIN, Valérie CHAUVIN et Jeanne GUICHON

Service périscolaire :

Restaurant scolaire : Céline BLAIS et Sophie BOULET

Accueil périscolaire et agent de restauration : Louise BARRAT, Sophie BOULET, Isabelle BIORET, Delphine BENETTI, Valérie CHAUVIN, Jeanne GUICHON, Elodie MORANTIN, .

Accompagnement restauration (et AESH) : Christine LE TANTER



Service technique

Espaces verts : Romain GOUJON

Voirie : Anthony RICHARD et Pierrick HOUSSAIS

Entretien des locaux : Isabelle BIORET

Bâtiments : Geoffrey BIZET

Affaires scolaires et périscolaires

- Travaux de sécurisation de l'école Jean-Pierre TIMBAUD - Demande de subvention au titre du FIPDR 2023**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'installation d'alarmes anti-intrusion à l'école Jean-Pierre TIMBAUD (devis 5 594,61 € HT auprès de l'entreprise MONNIER d'ANCENIS) et sollicite une subvention au taux maximum (80%) au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

- Participation à la scolarisation d'un élève aubinois fréquentant une classe spécialisée dans un établissement d'enseignement extérieur à la commune – Ecole Nazareth St-Joseph de Chateaubriant**

Le Conseil Municipal décide de verser la participation financière de 585 €, aux frais de scolarisation de l'élève fréquentant une classe spécialisée ULIS de l'école Nazareth St-Joseph de Chateaubriant pour l'année scolaire 2022/2023

- Bilan des frais de fonctionnement de l'école publique JP TIMBAUD**

Le Conseil Municipal prend connaissance des dépenses de fonctionnement de l'école JP TIMBAUD au titre de l'année 2022 qui s'élèvent à la somme de 83 671,94 € soit un niveau équivalent à celui de 2021.

Le coût moyen d'un élève atteint la somme de 638,72 € en moyenne à raison de 327,66 € pour un élève scolarisé en élémentaire et 1 176,59 € pour un élève de maternelle.

- Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte-Laura de Montoya pour l'année 2023**

Le Conseil Municipal valide le forfait communal 2023 comme suit : 327,66 € pour un élève de l'élémentaire et 1 179,59 € pour un élève de maternelle.

- Année scolaire 2023/2024 - Tarifs de l'accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal prend connaissance des préconisations transmises par les services de la communauté de communes de Chateaubriant-Derval concernant les tarifs de l'accueil périscolaire qui sont unifiés sur l'ensemble du territoire communautaire qui sont les suivantes :

Tranches du Quotient Familial	Tarifs horaires
Tranche 1 - moins de 400 €	0,98 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,10 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,23 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,31 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,45 €

Il est précisé au Conseil Municipal que le coût de revient d'1h de fonctionnement s'élève à 2,99 € avec un reste à charge d'1,01 € soit 34% du prix de revient horaire. Le coût d'1 h de fonctionnement s'élevait à 3,32 € en 2021.

En conséquence, le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs du service de l'accueil périscolaire - Facturation au ¼ d'heure :

Tranches du Quotient Familial	Facturation au 1/4h
Tranche 1 - moins de 400 €	0,25 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	0,28 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	0,31 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	0,33 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	0,36 €
Pénalité en cas de réservations, modifications, annulations, ou d'accueil sans réservation préalable	Facturation de la totalité de la plage d'accueil du service (matin et/ou soir)
Pénalité pour retard le soir (arrivée après 18h30)	5 € par retard

- Année scolaire 2023/2024 - Tarif de la restauration scolaire**

Le Conseil Municipal décide de revaloriser de 5 centimes les tarifs actuellement en vigueur et fixe comme suit les tarifs applicables à la prochaine rentrée scolaire :

1. Repas enfant - prix de base pour les élèves domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,05 €
2. Repas pour les enfants domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	4,56 €
3. Repas enfant - prix de base pour les élèves n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,56 €
4. Repas pour les enfants n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	5,08 €
5. «panier» – concerne les enfants soumis à un régime alimentaire et apportant leur repas à la cantine, sous réserve de production d'un certificat médical	1,05 €
6. Repas adulte	7,02 €

- Fourniture des repas aux sessions d'ALSH l'été - Fixation du tarif**

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 4 € le prix de vente des repas fournis aux enfants inscrits au centre de loisirs de l'ARCEL pour la session d'été 2023.

- Recours aux vacataires**

Les vacataires se définissent comme des agents engagés pour une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés. Le vacataire n'est pas un contratuel de droit public

Vie municipale

mais une personne recrutée pour exercer un acte qui doit être déterminé, discontinu dans le temps et dont la rémunération est liée à cet acte.

Il est nécessaire d'avoir recours à des vacataires pour assurer les missions suivantes :

- Accompagnement et surveillance des enfants sur les temps scolaires et périscolaire (variation des effectifs)
- Entretien des locaux et remplacement des agents en arrêts pour congés de maladie ordinaire (durées courtes)

Le Conseil Municipal approuve le principe du recours aux vacataires dans le cadre des besoins déterminés par la collectivité.

• Accueil périscolaire - Modification du règlement intérieur

Les conditions de réservation aux services périscolaires sont actuellement les suivantes :

- Restauration scolaire : Ouverture des réservations sur l'année scolaire
- Accueil périscolaire : Réservations ouvertes entre deux périodes de vacances scolaires

Dans un souci de simplification des modalités de réservation, l'accueil périscolaire pourra désormais être réservé pour l'année scolaire.

• Fixation des tarifs/dotations 2024

DESIGNATION	TARIF 2024
Facture de fournitures scolaires à l'Ecole Publique Jean-Pierre Timbaud de Saint-Aubin des Châteaux, (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Jean-Pierre Timbaud : (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	1,70 €
Subvention à l'OGEC de l'Ecole Sainte-Laura Montoya de Saint-Aubin des Châteaux, pour achat de fournitures scolaires à la rentrée de septembre de l'année en cours (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007). (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Sainte Laura Montoya - (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	1,70 €
Bons de fournitures scolaires aux élèves aubinois, depuis le secondaire jusqu'à moins de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours	34 € (pas d'augmentation)
Aide aux familles aubinoises ayant un enfant scolarisé en primaire ou maternelle participant à une classe de découverte Par jour de départ Celle-ci sera versée, sur présentation de justificatif par l'établissement organisateur : - Directement aux familles pour les élèves fréquentant l'Ecole Publique Jean-Pierre TIMBAUD de Saint-Aubin des Châteaux ou un établissement scolaire extérieur à Saint-Aubin des Châteaux - A l'OGEC pour l'Ecole Privée Sainte Laura Montoya (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007)	10 € (augmentation de 2€)

• Modification de la date de fixation du prix de repas pour la cantine scolaire de Ruffigné

Par simplification, il est proposé de fixer le prix de revient du repas à la cantine de Ruffigné pour chaque rentrée scolaire (septembre), à partir du bilan financier de l'année civile (correspondant à un exercice comptable).

Le calcul du prix sera donc délibéré avec les tarifs des repas pour les écoles aubinoises.

Le Conseil Municipal, décide, de modifier la fixation du tarif des repas fournis aux enfants fréquentant la cantine scolaire de Ruffigné : bilan financier par année civile, tarif applicable à chaque rentrée scolaire,

L'article 5 prix et conditions de ladite convention est modifié comme suit :

le prix unitaire d'un repas livré à la commune de Ruffigné sera déterminé pour l'année scolaire. Tous les ans, un bilan financier de l'activité restauration sera effectué et une revalorisation du prix de vente des repas pourra être discutée entre les deux communes au cours du 1^{er} semestre de l'année civile.

Le tarif de 3,80 € par repas (voté par la délibération du 19/12/2022, pour 2023) reste valable jusqu'au 31/08/2024.

• Accueil périscolaire - Modification du règlement intérieur

L'article 2 du règlement intérieur de l'accueil périscolaire (dernière modification validée par le Conseil Municipal du 18/09/23) indique que « l'accueil périscolaire est ouvert durant les périodes scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 18h30 ».

Le Conseil Municipal, valide la mise à jour du règlement intérieur, portant modification des horaires de fin de l'accueil périscolaire du matin, pour les enfants de l'école publique Sainte-Laura MONTOYA, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Patrimoine bâti

• Location du local commercial situé 1 rue de la Gaudinais - bail commercial avec la SARL L'épicerie d'à côté - Revalorisation du loyer

Dans le but que le locataire (la SARL l'épicerie d'à côté) puisse installer une climatisation nécessaire à son activité, et conformément aux clauses du bail, il est proposé d'intégrer le coût des travaux dans le montant du loyer en le lissant sur la durée maximale du bail restant à courir comme suit :

Montant des travaux de pose d'une climatisation		7 007,97 €		
Durée du bail restant à courir	8 ans et 2 mois soit 98 mois	Montant mensuel à intégrer	T.V.A.	Loyer TTC
		71,50 €	14,30 €	85,80 €
Local commercial - Mensuel en vigueur		300,00 €	60,00 €	360,00 €
Montant mensuel loyer revalorisé		371,50 €	74,30 €	445,80 €

Le Conseil municipal, décide de fixer le loyer mensuel du bâtiment à 371,50 € H.T. pour le local commercial à compter du 1^{er} juillet 2023, révisable à l'issue de chaque période triennale, mandate l'Etude de Maître GAGNEUL pour l'établissement de l'avenant au contrat de bail en date du 22 août 2022, et autorise M le Maire ou son représentant à signer l'avenant et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

• Changement de la canalisation d'eau pluviale - Place de l'Eglise - Adoption du dossier « Projet/DCE »

Dans le cadre du sinistre portant sur un dégât des eaux suite à un débordement des eaux pluviales 6 place de l'Eglise en juin 2021, une requête en assignation devant le tribunal judiciaire a été déposée à l'encontre de la collectivité et du propriétaire riverain.

Dans le cadre de cette procédure judiciaire, une procédure judiciaire a été ordonnée et un expert judicaire nommé.

Les résultats de cette expertise judiciaire ont conclu à la responsabilité de la commune dans ce dégât des eaux en lien avec une canalisation d'eau pluviale défectueuse et sous-dimensionnée (rapport définitif remis le 12 décembre 2022).

A la suite de la remise de ce rapport d'expertise, une étude hydraulique a été menée afin de déterminer le dimensionnement de la canalisation future et le cabinet C2i a été missionné pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Le dossier au stade PRO/ DCE a été remis le 15 juin 2023 : longueur de la canalisation : 50 ML, diamètre de la canalisation : Ø 200. Le montant des travaux est évalué à 34 520 € HT

Le Conseil Municipal approuve le contenu du programme de travaux tel que présenté au dossier PRO/DCE, et décide de lancer la consultation des entreprises selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R-2122-1 du code de la commande publique - Consultation de 4 entreprises.

La commission Voirie sera chargée d'examiner les offres et d'émettre un avis préalablement à l'attribution du marché.

Voirie

• Aménagement de sécurité au Village de la Chesnaie - Approbation du projet et demande de subvention au titre des amendes de police

Les travaux de mise en place de dispositif de sécurité au village de la Chesnaie et visant à casser la vitesse rentrent dans le cadre de ce dispositif. Le Conseil Municipal, approuve le projet de réalisation de deux passages surélevés au village de la Chesnaie, pour une enveloppe prévisionnelle de travaux de 7 967,20. € HT, et sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2022.

• Demande d'acquisition de chemins communaux

Le Conseil Municipal est informé que plusieurs demandes d'acquisition de portions de chemins communaux ou voies communales ont été formulées. De nouvelles demandes sont également en cours dans les villages de La Brosse, La Févrais, La Gautronnais.

Le Conseil Municipal mandate la commission voirie pour étudier la pertinence de ces demandes

Demandeurs	Lieu	Parcelle/qualification du terrain
TAILLANDIER Michel	Bonnencontre	Ancienne voie communale - Chemin rural
ALLAIN Jérôme	La Goudais	Portion chemin rural n° 13
PAILLARD Roland	Le Perray	Portion du chemin rural desservant les Etrangloux - Village du Perray

• Adoption du projet d'adressage

Le Conseil Municipal valide le projet d'adressage établi par la Poste.

586 numéros vont être attribués pour l'ensemble de la commune. Le budget d'achat des plaques est évalué à 6 700 € HT.

La Poste a travaillé par voie d'où une continuité des villages pour la numérotation (numérotation métrique). Les bâtiments agricoles ont également fait l'objet d'une numérotation.

Lagune

• Marché d'études et de travaux - Curage de la lagune et épandage des boues - Attribution du marché

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché d'étude et de travaux portant sur l'opération de curage de la lagune et d'épandage des boues de lagunage à l'entreprise SEDE ENVIRONNEMENT, présentant l'offre économique la plus avantageuse pour un montant de 83 960 € HT (tranche ferme 44 945 € tranche optionnelle 31 815 €).

• Lutte contre les rongeurs aquatiques - Fixation de la prime à la capture

Le Conseil Municipal fixe à 3,50 € la prime à la capture dans le cadre des campagnes de lutte contre les rongeurs aquatiques

• Marché d'études et de travaux - Opération de curage des lagunes - Tranche optionnelle 1

Le Conseil Municipal décide d'affermir la tranche optionnelle 1 du marché d'études et de travaux pour le curage des lagunes portant sur les travaux de curage des bassins n° 2 et 3.

Le coût de la tranche optionnelle 1 s'élève à 34 515 € y compris la prestation de chaulage des terres.

Le budget assainissement 2023 dispose des crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération

Le plan d'épandage est en cours d'élaboration, les 80 hectares nécessaires sont en principe trouvés avec le concours des agriculteurs de la commune et la majeure partie se situe dans un rayon de 3 km.

Les prélèvements vont être réalisés la semaine prochaine. Epandage entre le 20 et le 25 août 2023.

• Opération d'études et de travaux - Curage des lagunes - Validation du Plan d'épandage et de la déclaration Loi sur l'Eau

Le Maire rappelle qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'opération d'Elaboration du plan d'épandage des boues - Prestation de curage de la lagune et épandage des boues a été confiée au bureau d'études SEDE ENVIRONNEMENT par délibération du 6 mars 2023 et portant sur la réalisation des missions suivantes :

- une phase d'étude portant sur l'étude préalable à l'épandage des boues de lagunage prenant en compte l'épandage des boues des 3 bassins et l'établissement de la déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

- Une phase de travaux portant sur une phase de curage pour chaque bassin, une phase d'épandage pour chaque bassin et un suivi agronomique des boues

Le bureau d'études SEDE Environnement présente le résultat des études préalables et complémentaires à l'épandage des boues de lagunage et le plan d'épandage dans le cadre des travaux de curage des lagunes.

Les boues sont conformes à un épandage agricole. Les analyses montrent que les valeurs des éléments organiques et des métaux lourds sont très en deçà des valeurs réglementaires.

Il faut aussi, pour être valoriser en agriculture que les boues

aient un intérêt agronomique (engrais organiques).

Les boues étant très anciennes, elles sont peu riches, aussi pour améliorer leur valeur agronomique, un chaulage des parcelles est prévu dans le cadre du marché.

Les agriculteurs complèteront les boues avec d'autres fertilisants.

Le besoin, en surface d'épandage est de 75 hectares.

La surface étudiée est de 87 hectares, la surface épandable est de 78 hectares (l'épandage ne peut être réalisé à moins de 35 m des cours d'eau notamment). Cette surface couvre le besoin de la commune.

3 agriculteurs ont accepté d'épandre les boues de lagunage : Damien BOUCHERIE, l'EURL du Coudray, EURL de la ROCHE.

La totalité des surfaces d'épandage se situent dans un rayon moyen de 3,5 km.

Le dossier sera déposé auprès des services de la DDTM dans les prochains jours. Le délai d'instruction maximum est de 2 mois.

Le chantier prévu en août 2023 durera 8 à 9 jours. Les agriculteurs se chargeront de l'enfouissement des boues.

Le Conseil Municipal remercie le cabinet SEDE Environnement pour cette présentation et valide le projet d'étude préalable à la valorisation agricole des boues du lagunage communal.

• Enquête publique portant sur la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre du programme d'action du Contrat Territorial « Eau de bassin Versant de la Chère » pour la restauration des milieux aquatiques - Avis du Conseil Municipal

La commune de Saint-Aubin des Châteaux a été saisie par le préfet de Loire-Atlantique, pour émettre un avis à l'enquête publique préalable ouverte par arrêté préfectoral du 29 mars 2023 concernant le dossier de déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre du programme d'action du contrat territorial « Eau de bassin Versant de la Chère » pour la restauration des milieux aquatiques.

Cette enquête publique est ouverte du 9 mai 2023 au vendredi 9 juin 2023.

Les communes concernées par ce projet sont les suivantes :

- Pour le département d'Ille et Vilaine (35) : Teillay, Ercé-en-Lamée, Saint-Sulpice des Landes, La Dominelais, Bain de Bretagne, Grand-Fougeray et Sainte-Anne-Sur-Vilaine

- Pour le département de Loire-Atlantique (44) : Soudan, Chateaubriant, Saint-Aubin des Châteaux, Sion-Les-Mines, Ruffigné, Mouais, Derval, Pierric, Conquereuil, Guémené-Penfao, Lusanger et Rougé.

Une permanence du commissaire enquêteur a eu lieu en Mairie de Saint-Aubin des Châteaux le 17 mai 2023.

La déclaration d'intérêt général se compose d'un mémoire justifiant l'intérêt général, un mémoire explicatif et un calendrier prévisionnel des interventions.

L'objectif de ce projet est de permettre au SCDI de s'inscrire dans le prochain Contrat Territorial Eau Chère Don Isac 2023-2025, outil mise en place par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Vie municipale

qui permet la mise en œuvre d'une gestion à l'échelle du bassin versant et un engagement entre collectivités et partenaires financiers en faveur d'actions pour améliorer la ressource en eau.

Les actions intégrées à ce programme portent sur la restauration de cours d'eau, de zones humides, la revégétalisation de berges, le remodelage hydromorphologique des cours d'eau, le désendiguement, la recharge en sédiment, la remise à ciel ouvert de cours d'eau couverts, la restauration de zones naturelles d'expansion des crues, la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques.

Au préalable, un diagnostic a été mené sur les différents cours d'eau et il en est ressorti que la fonction écologique des cours d'eau a été très abimée.

Les interventions prévues au titre du Contrat Territorial, ont pour objet l'amélioration de la fonction écologique des milieux aquatiques, le rétablissement de leur bon fonctionnement, l'amélioration de leur état physico-chimique, et permettre le libre écoulement des eaux en période de crue.

La commune de Saint-Aubin des Châteaux est concernée par le plan d'eau situé au Bas du Tertre (restauration de la morphologie du cours d'eau), dont l'intervention est prévue en 2025.

Après avoir pris connaissance du dossier de déclaration Loi sur l'Eau et de déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre du programme d'actions du contrat territorial Eau du Bassin Versant de la Chère émet un avis favorable

Liste des autorisations d'urbanisme

Liste des déclarations préalables	Bénéficiaire	Lieu des travaux	Nature des travaux	Date de la décision
DP	EDF ENR	La Coquerie	Installation de panneaux photovoltaïques	06/03/2023
DP	Mme ARROWSMITH Catherine	La Vauguerin	Construction d'une piscine	24/04/2023
DP	EDF ENR	La Coquerie	Installation d'un générateur photovoltaïques	24/04/2023
DP	Open Energie	32 La Chapelle	Installation de panneaux photovoltaïques	24/04/2023
DP	EDF ENR	Le Pré de la Picardais	Instalation d'un générateur photovoltaïque	27/04/2023
DP	Mme QUAIREAU Rosa Naima	La Grippais	Rénovation d'une dépendance à usage de stockage	27/04/2023
DP	M. LEMONNIER Vincent	La Bossardais	Fermeture d'un préau situé au 1er étage de la maison	09/05/2023
DP	ENR COMBLE ECO	La Baraterie	Installation de panneaux photovoltaïques	01/06/2023
DP	M. HALLET Franck / Mme GILOIS Chantal	La Courbetière	Construction d'un hangar d'une emprise au sol de 40m ²	08/06/2023
DP	Isolation Francilienne	Le Breil Hebert	Isolation des murs par l'extérieur des 2 façades	06/07/2023
DP	SAS NEWAY	Saint-Georges	Installation de panneaux photovoltaïques	07/07/2023
DP	M. ADRON Lionel	La Goudais	Créations d'ouvertures	18/07/2023
DP	SARL ENR COMBLE-ECO	3 Place Jeanne d'Arc	Installation de panneaux photovoltaïques	05/09/2023
DP	M.BARON Emmanuel	La Chesnaie	Installation de panneaux photovoltaïques	03/11/2023
DP	Mme LE STRADIC Hélène	La Noé	Rénovation des façades avec modifications et créations d'ouvertures, Remplacement de la couverture ardoise à l'identique Remplacement du bardage tôle par du bardage bois sur la partie du garage.	20/11/2023

Permis de construire

Liste des permis de construire accordés	Bénéficiaire	Lieu des travaux	Nature des travaux	Date de la décision
PCMI	M. MOREL Mathieu / Mme BATARD Meggie	1 Rue des genêts	Construction d'un garage	21/03/2023
PCMI	M. DARGERY Pierre	3 Chemin du Fau	Rénovation appentis	21/03/2023
PCMI	M. LALLOUE Christophe / Mme URVOY Anne	La Courbetière	Construction d'un préau à usage de garage	14/04/2023
PCMI	M. PINEL Romain / Mme LEPAROUX Emilie	23 Rue du bois Vert	Construction d'un carport	04/05/2023
PC	SAS BOUSCAUD	La Goussetière	Reconstruction d'un bâtiment agricole après un sinistre destiné à du stockage - installation de panneau	17/05/2023
PCMI	M BOMME Sylvain	Le Bois Clos	Aménagement et modification des ouvertures d'un garage, Création d'une entrée en extension d'une maison	10/08/2023
PCMI	M BODIN Yoann / Mme DURAND Emilie	19, Rue des Lilas	Extension d'une maison individuelle.	06/09/2023
PCMI	M. BOULET Paul	30 Nicord	Le projet consiste la création d'une pièce en extension de la maison d'habitation en façade Sud ainsi que la pose de deux fenêtres de toit au Nord sur la partie habitation existante.	30/10/2023
PC	M. RICHARD Christophe	La Fouquerais	Réalisation d'un bâtiment agricole destiné au stationnement des véhicules de l'exploitation (utilitaires) et au stockage divers (bois, petits matériels, ...).	21/11/2023
PC	GAEC DE LA VAIE FÉE	La Févrais	Extension d'une stabulation destinée au logement des vaches laitières / Installation de deux robots de traite / Création de locaux annexes (laiterie, salle des machines,...). Démontage d'un appentis en façade ouest de la stabulation existante de manière à réaliser l'extension projetée	21/12/2023



Rénovation énergétique

- **Projet de réhabilitation des bâtiments du site de l'Escapade - Mairie - Bibliothèque/ARCEL - Engagement du projet**

Dans le cadre du programme ACTEE auquel le Conseil Municipal a adhéré par délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2022, un audit thermique a été réalisé en octobre 2022.

La restitution de cet audit a eu lieu le 18 novembre 2022.

3 scénarios ont été présentés :

- Scénario 1 : Mise en conformité des installations - 18 270 € TTC
 - Non subventionnable
- Scénario 2 : Réduction de 40% de la consommation énergétique
 - 120 870 € TTC - Reste à charge - 60 110 € (Evolution de la chaudière fioul vers une chaudière bois)
- Scénario 3 : Réduction de 60% de la consommation énergétique finale (système de la géothermie)

Le Conseil Municipal avait fait le choix du scénario 2.

Le Conseil Municipal est informé que dans le cadre de cette opération il convient de procéder à une mise aux normes des sanitaires et des locaux afin de se conformer aux préconisations de la PMI et de la DRDJSCS s'agissant de locaux accueillant les activités de l'APS et de l'ALSH extra-scolaire.

Le Conseil Municipal appelé à se prononcer sur l'engagement du projet donne son accord de principe et autorise le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est fixée à 160 000 € HT.

Le Service du Conseil en Energie Partagé assistera la commune sur la partie chauffage.

Il sera exigé dans l'équipe de maîtrise d'œuvre un bureau d'études Fluide/Thermique pour dimensionner et évaluer la chaudière dans le cadre de la solution bois granulé.

- **Projet de rénovation énergétique des bâtiments du site de l'Escapade - Demande de subvention au titre des dotations de l'Etat**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de rénovation énergétique des bâtiments du site de l'Escapade, pour un montant de 118 446,50 € HT (travaux 101 183 €, audit et bureau de contrôle 5 121,54 €, maîtrise d'œuvre 12 141,96 €), sollicite l'attribution d'une subvention au titre des dotations d'investissement de l'Etat, enveloppe 2023 (33 997,20 €). Sont également attendus en recettes un fonds chaleur de l'ADEME de 18 060 €, une subvention du Conseil Régional de 42 700 € et une participation du maître d'ouvrage de 23 689,30 €

- **Opération de rénovation énergétique de bâtiments communaux et de mises aux normes d'accessibilité - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre**

Le projet porte sur la réhabilitation énergétique des bâtiments reliés à la chaudière fonctionnant au fioul, la mise aux normes d'accessibilité ainsi que la mise aux normes des sanitaires des salles de l'accueil périscolaire aux préconisations de la DDCS concernant les locaux sans hébergement destinés aux accueils collectifs de mineurs et le changement des sols des locaux du restaurant scolaire.

L'enveloppe financière a été fixée à 160 000 € HT.

Missions confiées au maître d'œuvre : Mission portant sur la conception et la réalisation : Mission de base définie à l'article R. 2431-5 du Code de la Commande Publique (APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR) + Mission Diagnostic et mission complémentaire OPC.

La consultation a été lancée dans le cadre d'une procédure adaptée.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié le 3 mai 2023 une date limite des offres fixée au 26 mai 2023 à 17h. Une seule offre a été remise, celle du groupement PEPS Architecture, cabinet IED Conseils (bureau d'études fluides), Cabinet NTPEC (OPC) ;

L'offre présentée répond au cahier des charges établi dans le cadre de la consultation de maîtrise d'œuvre,

Le groupement PEPS ARCHITECTURE/I2D Conseils/ NTPEC dispose des qualifications requises pour le projet objet de la consultation ;

Le Conseil municipal, décide d'attribuer le marché de marché de maîtrise d'œuvre au groupement PEPS Architecture/ Cabinet I2D Conseils), cabinet NTPEC, se décomposant de la manière suivante :

- Forfait provisoire de rémunération pour les missions de base : (APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR) : 19 712,00 € HT - Taux de rémunération : 12,32%
- Forfait provisoire de rémunération pour la Mission DIAGNOSTIC : 2 688,00 € HT - Taux de rémunération : 1,68%
- Forfait provisoire de rémunération pour la mission complémentaire OPC : 1 600,00 € HT - Taux de rémunération : 1%

La commission « Bâtiment » suivra ce dossier.

Projets

• Réhabilitation énergétique escapade mairie cantine : interruption marché de maîtrise d'œuvre D2023-85

Suite à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement PEP'S Architecture/Cabinet I2D Conseils, Cabinet NTPEC, par la délibération 2023-53 en date 19/06/23, un premier dossier d'Avant-Projet Sommaire a été remis le 04/10/23. Celui-ci présentait une réhabilitation complète (isolation des murs et des plafonds, changement du réseau de chauffage avec insertion de plafonds rayonnants) des locaux du périscolaire, de la mairie (hors bureaux administratifs), et de l'Escapade pour un montant total de 900 000 € HT.

Suite à de nombreux débats, notamment en commission bâtiments, et en lien avec TERRITOIRE ENERGIE 44, il a été demandé au maître d'œuvre de présenter un nouveau dossier conforme aux travaux prévus par le scénario 2 de l'audit énergétique, et validés par la délibération 2022-111 du 19/12/2022.

Pour rappel, une enveloppe de travaux affectée à l'opération a été fixée à 160 000 € HT (supérieur à la prévision des travaux du scénario 2 de l'audit énergétique réalisé en novembre 2022) par le conseil municipal en date du 23/01/23. Ce montant est indiqué dans les documents du marché de maîtrise d'œuvre.

Une deuxième version de l'Avant-Projet Sommaire a été déposée le 30/10/23 et présentée le 07/11/23, pour un montant total de 471 730 € HT. Le document est présenté aux conseillers municipaux.

Un plan prévisionnel de l'opération est présenté avec un coût prévisionnel total de 357 443 € répartis comme suit en dépenses :

- 301 150 € travaux : périscolaire/restaurant scolaire (estimés à 227 150 €) + chaudière bois pellets (estimés à 74 000 €). Les travaux de la mairie sont supprimés de l'estimation (salle du conseil municipal estimés à 57 100 € et R+2 estimés à 59 480 €)
- 56 293 € pour la maîtrise d'œuvre (estimés à 45 293 €) et les études complémentaires (estimés à 11 000 €, diagnostic amiante, contrôleur technique, et coordination sécurité et protection de la santé).

En recettes, la commune a obtenu 2 accords de subvention pour un montant de 35 778 € (29 343 € du Fonds Vert, correspondant à 25% de 117 372 €, et 6 435 € de l'ACTE SEQUOIA). Des demandes de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL peuvent être déposées avant le 15 décembre 2023, sur engagement de la collectivité sur des travaux (validation de l'Avant-Projet Sommaire). Les dossiers sont étudiés en commission au 1er trimestre 2024, pour une réponse aux demandeurs au 2ème trimestre 2024. La CAF de Loire-Atlantique pourrait participer aux travaux de mises aux normes des locaux accueillant le périscolaire. Un fonds chaleur de l'ADEME d'un montant de 18 000 € est envisageable.

L'estimation des travaux conformes à l'audit énergétique est de 431 730 € HT, soit une augmentation supérieure à 150 % de l'enveloppe votée.

Au vu de cette augmentation tarifaire (de plus de 270 000 € seulement sur la partie travaux), le conseil municipal s'interroge sur la pertinence de cet investissement important et sur le retour sur investissement. D'autant plus, que la chaudière à fioul, âgée de 12 ans, donne encore satisfaction ; et que les locaux périscolaires sont utilisés partiellement.

Après de nombreux débats, le Conseil Municipal, décide de ne pas valider l'Avant-Projet-Sommaire (même partiellement), et d'interrompre le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'opération citée en objet, jusqu'à nouvel ordre (durée estimative de 6 mois, jusqu'au 30 mai 2024).

Afin que le conseil municipal puisse poursuivre ses réflexions et définir de la suite à donner à ce marché, il sera demandé au maître d'œuvre de transmettre le détail des travaux (par corps de métier, type de dépense, et les arguments ayant permis le choix d'une chaudière à bois pellets.

Projet AMI Cœur de bourg

- Etude portant sur l'évolution du Centre Bourg - Classement des secteurs à enjeux**

La commune a fait le choix d'être accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique, dans sa réflexion sur la définition du projet d'aménagement du bourg.

Cette démarche s'est appuyée sur un travail régulier entre les élus et l'équipe du CAUE composée d'une architecte et d'une paysagiste.

La mission d'accompagnement du CAUE s'est structurée en trois phases : Diagnostic/définition des enjeux, Proposition de scénarios d'aménagement, Etablissement de cartographie de synthèse, détermination du périmètre d'intervention (feuille de route).

La phase 1 portant sur le diagnostic a été réalisé et présenté lors de la réunion du 28 février 2022

Au cours de ce diagnostic, 9 sites ont été identifiés :

- Site de l'ancienne forge et ses abords
- Secteur de l'ancienne poste
- Site de la propriété STOLL
- Site actuel de la bibliothèque
- Site de la place de l'Eglise
- Secteur à proximité du Vallon (zone naturelle)
- Site de la Chapelle des Templiers
- Parc du Plessis
- Secteur de Mauny

La phase 2 de l'étude portant sur les intentions d'aménagement sur les sites référencés à enjeux et a été restituée à la commission « Urbanisme/Cadre de vie » le 20 mai 2022.

La phase 3 de l'étude a formalisé la feuille de route en synthétisant les enjeux prédefinis et les perspectives d'aménagement. Il a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble du Conseil Municipal le 13 décembre 2022

- Définition du périmètre global d'étude
- Synthèse des enjeux
- Définition des intentions d'aménagement par thématiques transversales et par site de projet prioritaires

Après réflexion et compte tenu des évolutions intervenues, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer de nouveau sur le classement des sites à projet en fonction de leur degré de priorité dans le cadre du projet de requalification du centre bourg.

Le rapport de phase 3 formalise la feuille de route en synthétisant les enjeux prédefinis et les perspectives d'aménagement du Centre Bourg :

- Définition du périmètre global d'étude
- Synthèse des enjeux
- Définition des intentions d'aménagement par thématiques transversales et par site de projet prioritaires

Le Conseil Municipal,

- VALIDE le classement des sites à projet
- s'agissant du site de projet de la propriété STOLL, le Conseil Municipal met en avant l'intérêt pour la collectivité de disposer d'un parc arboré ouvert au public en centre bourg en lien avec le projet d'aménagement de la Zone de Mauny et le site de l'ancienne poste.

Le patrimoine bâti de caractère permettra l'accueil d'équipements publics dans le cœur de bourg.

- Plan Guide Opérationnel - Adoption**

Par délibération du conseil municipal en date du 27 octobre 2021, la commune de Saint-Aubin des Châteaux a fait le choix d'être accompagnée par le CAUE dans sa réflexion sur la définition du projet d'aménagement du Centre Bourg en s'engageant dans la démarche « AMI Cœur de Bourg » mis en place par le Département de Loire-Atlantique.

5 thèmes ont été prédefinis par le Département et dans lesquels le futur Plan Guide doit s'insérer :

- L'habitat
- L'économie
- Les services
- L'identité
- La mobilité



Projets

Désignation du site	Intentions d'aménagements proposées	Observations
Le site de l'ancienne poste et ses abords	<p>Le site est sous maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>Le site pourrait accueillir les nouveaux équipements publics : cabinet médical, bibliothèque, salle communale (un potentiel de 320 m² a été identifié)</p> <p>Hypothèse 1 : le parking est transformé en placette, les bâtiments existants sont transformés et agrandis pour accueillir les nouveaux équipements, la placette est entourée par des bâtiments en R+1, le fond de la parcelle est réaffecté pour du parking, la voirie partagée, une partie du parking du Fau est réaffecté pour l'accueil de résidences senior.</p> <p>Des logements pourraient également être intégré à l'opération</p> <p>Hypothèse 2 : L'ancienne poste est démolie, construction d'un bâtiment en longueur pour accueillir les nouveaux équipements publics, aménagements paysagers, maintien d'une partie du bâti existant</p>	<p>Ce projet est à classé en priorité 1</p> <p>L'hypothèse 2 est retenue.</p>
Place de l'Eglise	<p>Actuellement la place est utilisée comme parking.</p> <p>Redonner une dimension paysagère au site, repenser les revêtements avec des revêtements moins routiers, utiliser la place pour faire un marché/ accueillir les commerces ambulants, en faire une place centrale pour le centre bourg, prévoir 1 espace d'attente devant l'APS/Escalade pour les parents qui viennent déposer/chercher leurs enfants, diminution de nombre de place de parkings (nombre à définir), relier la place de l'Eglise à La Chapelle des Templiers en liaisons douces, usage touristique en lien avec La Chapelle des Templiers, relier la place au site de l'école par une liaison douce.</p> <p>Question autour de la situation de la statue « Jeanne d'Arc », un déplacement peut-il être envisagé</p> <p>Penser le stationnement à une échelle plus large que la place elle-même</p> <p>Objectifs : Amener de la convivialité à la place, renforcer l'attractivité, idée que les habitants ne viennent pas forcément tous en voiture sur la place</p>	<p>Priorité 2</p> <p>Les intentions d'aménagements sont validées, cependant la question du déplacement de la statue Jeanne d'Arc n'est pas tranchée, une phase de concertation devant être engagée au préalable</p>
La Chapelle des Templiers	<p>Développer le caractère touristique et en faire un lieu de promenade</p> <p>Créer un espace pique-nique, l'intégrer au bâtiment existant, supprimer l'usage de parking de l'espace situé à l'avant de La Chapelle, arborer le site, équiper le site d'un point d'eau/sanitaires pour en faire un lieu d'étape</p> <p>Développer les usages de La Chapelle sans dénaturer le site</p>	<p>Priorité 3</p>
Le site de la propriété STOLL	<p>Secteur à potentiel de renouvellement urbain composée d'un espace naturel arboré, boisé à fort potentiel écologique en interface avec le site de l'ancienne poste et le secteur de développement de Mauny</p> <p>Intérêt patrimonial du bâti</p> <p>Orientations :</p> <p>Aménager un parc public accessible en respectant le patrimoine arboré.</p> <p>Poursuivre un objectif de densification urbaine lors de la réhabilitation du bâti pour accueillir des équipements publics supplémentaires (salles associatives, bibliothèque...)</p> <p>Aménagement de la partie sud dans un objectif de densification urbaine (habitat senior...)</p> <p>Assurer une continuité piétonne au sein du site afin de renforcer les connexions entre la future urbanisation de la zone de Mauny et le cœur de bourg.</p>	<p>Ce projet, compte tenu de l'absence de maîtrise foncière par la commune est à classer en priorité 4.</p> <p>Le Conseil Municipal valide les intentions d'aménagement proposées</p>

Calendrier de réalisation et estimation financière

	Désignation	Fonction dans laquelle s'inscrit le projet	Estimation financière	Contraintes opérationnelles	Calendrier estimatif
A	Site de l'ancienne poste (accueil des équipements : Salles associatives, cabinet médical et infirmier, logements sociaux, logements séniors)	Habitat - Services	2 607 304 € HT	Foncier communal/ recours à un bailleur social	2024/2028
B	Site du parc Stoll - Ouverture au public d'un espace naturel, cheminements doux, accueil d'évènements de plein air	Identité	243 050 € HT	Foncier communal (en cours d'acquisition)	2023/2024
C	Site de l'Eglise Objectif : En faire une place centrale du bourg, accueil de commerces ambulants, sécurisation des accès à l'APS, espaces partagés,	Identité + économie	667 085 € HT	Foncier communal	2027/2030
D	Site de La Chapelle des Templiers Mise en valeur du site, recréer des espaces verts	Identité/Patrimoine	214 898 € HT	Foncier communal	2027/2030
E	Site de l'ancienne forge Site pressenti pour conforter les activités de commerces et de services	Economie + services	64 900 € HT hors acquisition	Propriété privée - Foncier communal à proximité	Calendrier non défini à ce jour

Les éléments issus du Plan Guide Opérationnel et la priorisation des opérations constitueront la base des futurs investissements de la commune et donneront lieu à la recherche de financement. Chaque action donnera lieu à une étude de maîtrise d'œuvre et à une mise en œuvre opérationnelle spécifique.

Le Conseil Municipal valide le Plan Guide Opérationnel et les fiches actions pour les sites retenus, le calendrier de réalisation. Le Plan Guide Opérationnel va être transmis aux services du Département au titre du dispositif AMI cœur de bourg.

• Plan Guide Opérationnel : avenant n°1 à la convention d'études avec Loire-Atlantique Développement

Par délibération du 25 août 2022, le conseil municipal a confié à Loire-Atlantique Développement un mandat d'études pour la réalisation du Plan Guide Opérationnel, pour un montant de 40 600 € HT (20 800 € HT au titre de la rémunération de LAD pour la réalisation des études, 19 800 € HT au titre des études et diagnostics techniques à réaliser par des prestataires).

Suite à la consultation des bureaux d'études lancée par LAD, les candidatures suivantes étaient retenues, le 22/03/2023 :

Les études sont supérieures de 16 840 € aux estimations, il convient de valider l'avenant n°1 adressé le 27/11/23 par LAD. La rémunération du mandataire est inchangée ; le montant total de la convention d'études s'établit donc à 57 440 € HT.

Le Conseil municipal, autorise, la validation de l'avenant n° 1 relatif au mandat d'études pour la réalisation du Plan Guide Opérationnel ce qui porte le nouveau montant des études et diagnostics techniques à réaliser par des prestataires à 36 640 € HT. Les autres clauses de la convention demeurent inchangées.

Etudes pré-opérationnelles urbaines, bâtimentaires, paysagères et environnementales	Agence SUPERSABRE (architecte) DE LONG EN LARGE (paysagiste concepteur) MATRICE (économiste) ALS (BET structure)	28 670 € HT
Etudes des mobilités et préconisations pour le stationnement en cœur de bourg	Cabinet METAVISION	7 970 € HT
TOTAL ETUDES		36 640 € HT

Projets

• Lottissement hameau de Mauny : présentation du document réalisé par le CAUE 44 et Loire-Atlantique Développement

Dans le cadre de l'étude portant sur l'aménagement du Centre Bourg, le secteur de MAUNY a été identifié parmi 9 sites. Ce site n'étant pas parmi les 4 sites prioritaires retenus dans l'établissement du Plan Guide Opérationnel réalisé par Loire-Atlantique Développement et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, il a été demandé à ces deux entités de réaliser une étude complémentaire pour le secteur de Mauny.

Le CAUE et LAD ont présenté le 27 octobre 2023, cette étude, s'appuyant sur le pré-diagnostic environnemental réalisé en février 2023.

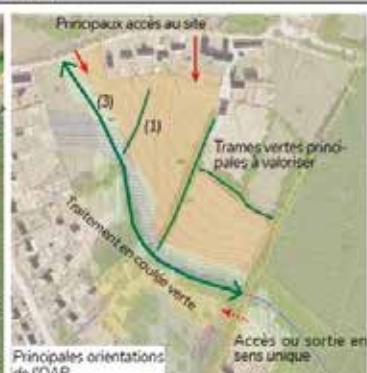
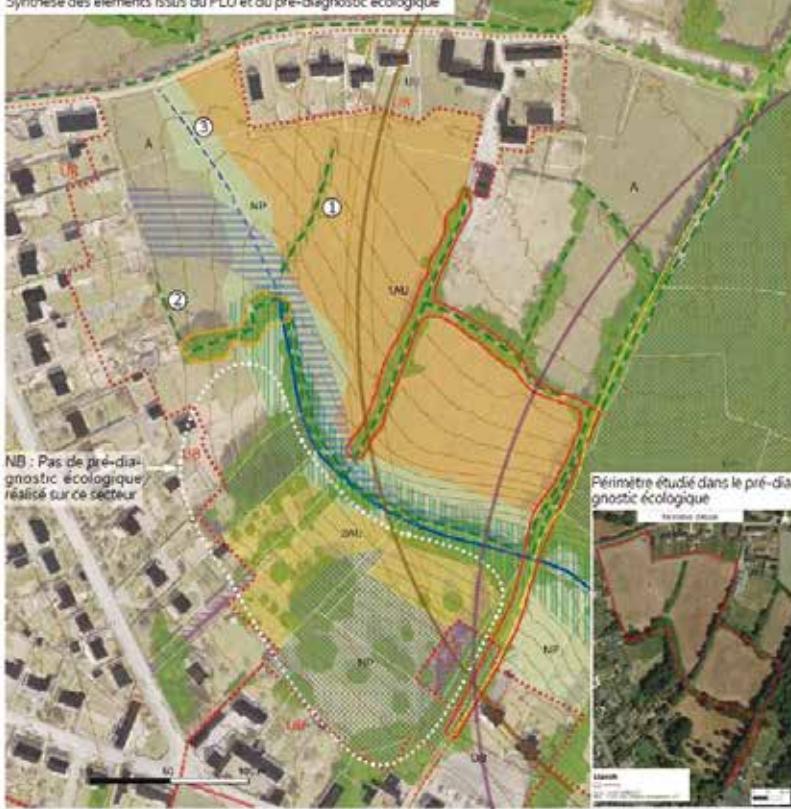
Une synthèse du document est présentée par un conseiller municipal.

Extraits de la réflexion préalable à l'évolution du cœur de bourg - Zoom sur le secteur de Mauny / réunion du 27 octobre 2023 / LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT CAUE 44.

Il en ressort les contraintes suivantes :

SYNTHESE DES CONTRAINTES ÉCOLOGIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Synthèse des éléments issus du PLU et du pré-diagnostic écologique



Les premières questions soulevées par cette synthèse :

- Des haies protégées au PLU mais qui questionnent :
 - > Une haie résiduelle avec une valeur écologique faible ? ①
 - > Un espace de fond de jardin à mieux caractériser en termes écologiques ? ②
 - Le tronçon busé du ruisseau : emplacement et enjeux (zone NP) à confirmer ③

Informations issues du plan de zonage du PLU :

Zone 1AU	Périmètre de protection Monument Historique
Zone 2AU	SRCE - Corridor vallée
Zone NP	
Zone A	
— — — Haies bocagères protégées au PLU	
■ Bois protégés au PLU	
■ Zone inondable	
■ Emplacements Réservés	

Informations issues du pré-diagnostic écologique mené par LAD :

■ Zones humides pédologiques (enveloppes provisoires)	
■ Enjeu écologique fort	
■ Enjeu écologique modéré	

NB : Le reste du secteur nord étudié dans le cadre du pré-diagnostic écologique présente un enjeu écologique faible à modéré

- 4 zones du Plan Local d'Urbanisme :

- 1AU = zone à urbaniser

la commune a une maîtrise foncière quasi-totale de cette zone,

- NP = espace sensible/zone humide : au niveau du ruisseau,

- 2AU = zone à urbaniser à long terme

- A = zone agricole,

- Des terrains pentus (voir courbes de niveaux),

- L'identification d'une zone humide et d'une zone inondable au niveau du ruisseau.

A confirmer par un diagnostic zone humide avec un maillage de sondage plus serré.

- L'identification de zones à enjeu écologique modéré à fort : boisement classé et haies bocagères repérées au PLU.

A préciser par une étude Faune-Flore-Habitats (2 ou 4 saisons).

Projets

PREMIÈRES PRÉCONISATIONS AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Les éléments relevés précédemment amènent à de premières préconisations en termes de périmètre à urbaniser :

- La partie sud-est de la zone 1AU ④ semble compliquée à urbaniser dans la mesure où on y retrouve :
 - Des éléments à fort enjeu écologique et paysager (haies, ruisseau, zone humide, inondable), qui soulèvent la question de son accessibilité.
 - Une pente très forte, qui contraint fortement sa constructibilité.
- Au nord-ouest, on trouve un espace agricole et des fonds de jardins ⑤, qui en dehors de la zone humide et de la haie (emprise globale à confirmer), semblent moins contraints. La pente y est également moindre. Ce secteur est par ailleurs facilement accessible depuis la route du Mauny.
- La zone NP figurée au nord-ouest ⑥, dans le prolongement du ruisseau, constitue une contrainte réglementaire forte qui ne se justifie pas à priori par un enjeu faune/flore. Quel est l'historique de ce zonage : enjeu de qualité de l'eau (pleine terre au-dessus d'un potentiel tronçon busé ?), enjeu de trame verte et bleu (continuité écologique) vers le nord, enjeu paysager ?
- La zone 2 AU, au sud ⑦ n'a pas fait l'objet d'un pré-diagnostic écologique. Pour autant au regard de ses caractéristiques physiques et de ses usages actuels, on peut pressentir une forte sensibilité écologique qui complexifierait son aménagement : ruisseau, zone humide, zone inondable au nord, haies à fort enjeu écologique à l'est, EBC à l'ouest, zone NP avec un parc au Sud, des bosquets d'arbres en son cœur, une pente importante.

Selon les préconisations fournies par LAD et le CAUE 44, le conseil municipal serait d'avis d'extraire du périmètre d'urbanisation, la zone n°4, car elle pourrait être « compensée » par l'urbanisation à long terme de la zone 5.

La commune projette sur la zone 4, la création d'une zone d'habitat réversible (habitat léger, sans fondations, facilement et rapidement démontable ex yourtes, tiny-houses...). La création d'une STECAL (secteur de taille et de capacités limités) dans le PLU est à envisager.

UNE HYPOTHÈSE PARMI D'AUTRES POUR APPRÉHENDER LE PÉRIMÈTRE ET LE PROGRAMME



Le périmètre proposé représente un peu moins de 4,8 ha dont 0,8 ha environ en zone humide, inondable ou zone NP.

Le programme figuré permet la construction d'environ 64 logements, soit une densité brute ramenée aux 4 ha d'environ 16 logements par ha.

A noter, l'OAP définit un objectif d'une densité moyenne de 17 logt/ha.

Les principales pistes d'évolution proposées :

- ① Positionnement d'un nouvel accès plus fonctionnel au regard de resserrement de la zone à aménager
-> ER à inscrire au PLU
- ② Principe de précaution : au regard de sa sensibilité écologique du secteur et des fortes contraintes de topographie, la parcelle située au sud-est est sortie du périmètre opérationnel
-> A confirmer par un diagnostic faune/flore 4 saisons
- ③ Ajustement de l'emprise préservée en cœur d'opération en lien avec les enjeux eau (zone humide, zone inondable, tronçon busé du ruisseau)
- ④ Le positionnement des limites de fond de jardins mutables est ajusté de manière à optimiser le foncier à aménager dans le cadre de l'opération d'ensemble.
-> Empêcher les divisions foncières spontanées en drapeau qui neutralisent une ressource foncière précieuse pour l'équilibre à venir de l'opération.
- ⑤ La programmation

Au vu des courbes de niveaux, des réglementations à appliquer (Zéro Artificialisation Nette...), il est proposé des logements intermédiaires et des maisons individuelles groupées avec des stationnements dissociés.

Il est à noter que le résultat de l'étude complémentaire fournie change totalement l'orientation estimée au préalable.

Le conseil municipal souhaite poursuivre sa réflexion sur le projet d'urbanisation du secteur de Mauny, en se concentrant sur la zone 1AU ; des renseignements devront être pris auprès de lotisseurs, aménageurs, collectivités... pour définir la stratégie à mettre en place.

Au préalable, il faudra obtenir une visibilité sur les procédures pour des recours en urbanisme dont la commune fait l'objet.

Communauté de Communes

Auto-partage

Faciliter ses déplacements avec l'autopartage : un service ouvert à tous

En quelques clics, empruntez un véhicule électrique en autopartage pour vous rendre à un rendez-vous, une sortie ou faire vos courses.

À Derval, la station autopartage avec 2 véhicules est installée sur le parking du Super U face à la gendarmerie.

À Châteaubriant, les 2 véhicules sont sur le parking à l'entrée de la Maison de la Mobilité (Gare).

LES AVANTAGES

Des déplacements à moindre coût J'ai une voiture à disposition, sans les frais d'entretien, d'assurance, de carburant.

Je ne paie que la réservation et je suis assuré. La location comprend l'électricité consommée et les kilomètres effectués.

Je n'émet pas de CO2 et je roule aux énergies renouvelables.

Je contacte mon Espace France Service de Derval, ou la Maison de la Mobilité de Châteaubriant pour plus d'informations.



JE M'INSCRIS

Rendez-vous sur la plateforme en ligne « Clem' »

<https://www.clem.mobi/connexion>

Créez un compte et réservez un véhicule.

JE RÉSERVE

Empruntez un véhicule du lundi au dimanche pour :

- une journée (créneau 5h-23h) : 20€ de frais de réservation
- une demi-journée (durée maxi 9h) : 10€ de frais de réservation

Un code vous sera envoyé par sms ou mail.

JE CONDUIS

- Réalisez l'état des lieux du véhicule avant le départ.
- Conduisez en vous assurant de pouvoir retourner au point de départ : l'autonomie est environ de 250km
- Un souci ? J'ai un interlocuteur disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je le contacte au numéro reçu lors de ma réservation

JE REVIENS

- Restituez le véhicule à l'heure pour ne pas nuire à l'utilisateur qui suit.
- Vérifiez l'état du véhicule.
- Déposez les clés dans la boîte pour mettre fin à votre réservation.

Le Transport à la Demande Aléop

Le service de transport à la demande offre une liberté de choix des horaires de transport et propose un aller-retour par jour du lundi au vendredi sur une amplitude horaires étendue de 7h à 19h.

Ce service de transport collectif permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

Comment ça marche ?

Une inscription simplifiée par appel téléphonique lors de la première réservation.

Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés.

Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination).

Une confirmation SMS est envoyée avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Réservation auprès de la Maison de la Mobilité de Châteaubriant-Derval au 02 40 07 54 71 (joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30/le samedi de 9h à 13h) et auprès de Allô Aléop au 09 69 39 14 14 (joignable du lundi au vendredi

de 7h à 20h / le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, hors jours fériés).

Les enfants et adolescents

peuvent bénéficier de ce transport selon les modalités suivantes :

- De 0 à 5 ans, l'enfant doit être accompagné d'un représentant légal tout le long du trajet.
- De 6 à 9 ans, l'enfant peut être transporté seul à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal nous soit transmise au moment de l'inscription à la maison de la mobilité.



Si vous avez 70 ans et plus ou si vous êtes une Personne à mobilité réduite le véhicule viendra vous prendre à votre domicile pour vous emmener au lieu de votre choix.

Le tarif du trajet aller est de 2,60 € l'aller et 22€ le carnet de 10 tickets.

Les tickets sont en vente aux commerces tabac-presse place Charles de Gaulle à Châteaubriant, café Le Derval 3 rue de Rennes à Derval, café place de l'Eglise à Marsac sur Don et à bord des véhicules (penser à faire l'appoint).

Du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2023, ce service a enregistré 162 trajets au départ de Saint-Aubin-des-Châteaux.

Contacts

Maison de la mobilité :

Rue de la gare 44110 Châteaubriant

Tel réservation : 02 40 07 54 71 (lundi au vendredi 8h à 12h30 et 14h à 18h30, samedi)

Communauté de Communes

Formation

Étudier à distance avec le Campus Connecté

En septembre dernier, 15 étudiants ont rejoint la promotion 2023-2024 du Campus Connecté, situé au Quai des Entrepreneurs, rue d'Ancenis à Châteaubriant. Ils ont commencé leur cursus en BTS, licence, bachelor, ... Tous les diplômes et les formations à distance peuvent être préparés au Campus Connecté. Ces parcours sont accessibles aux néo bacheliers, étudiants en poursuite d'études, ils s'adressent aussi aux salariés en formation continue, en reconversion professionnelle, en VAE, aux personnes en recherche d'emploi...

Le Campus Connecté est une solution pratique pour les salariés du territoire qui souhaitent monter en compétence dans le cadre de la formation continue.

A partir du 17 janvier 2024 il est possible de créer son dossier sur la plateforme Parcoursup et de formuler jusqu'à 10 vœux.

Contact :

campusconnecte@cc-chateaubriant-derval.fr

Tél : 02 72 41 01 12



Un nouveau bâtiment pour les étudiants à la rentrée 2024-2025

54 étudiants ont débuté leur cursus de préparation au bachelor universitaire de technologie, option gestion administrative et commerciale des organisations (BUT GACO). Ils sont installés dans les locaux du lycée Saint-Joseph. A la prochaine rentrée ils rejoindront le nouveau bâtiment en cours de construction par la communauté de communes sur le Pôle d'Activités de la Gare, face au Quai des Entrepreneurs, soit 700 m², ce qui représente un investissement de 2,1 M€ HT.

Les missions de France Services à Derval et Châteaubriant

A moins de 30 mn de chez vous, les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne...

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA et la Poste. A ces opérateurs nationaux s'ajoutent d'autres partenaires qui diffèrent d'une France Services à une autre et qui peuvent tenir des permanences dans la structure.

La France Services de Derval accueille au total près d'une trentaine de partenaires et permet ainsi d'offrir aux usagers un bouquet de services adaptés aux besoins des habitants. Au-delà des formalités administratives, les usagers ont également accès à des postes informatiques en libre-service permettant la création d'une adresse e-mail, une simulation d'allocations, la création d'un espace pour accéder aux services publics en ligne...



Pratique

France Services, 18 A rue César Franck, 44110 Châteaubriant
Tél. 02 28 04 62 75 Mail : franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

France Services, 14 rue de la Garlais, 44590 Derval Tél. 02 40 81 82 26 Mail : franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr du lundi au jeudi : 8h30-12h & 14h-17h vendredi : 8h-12h

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'Espace Dauphins ont démarré

Ouvert en 1969, l'équipement sportif Espace Dauphins est doté d'un bassin de 50 mètres, il est l'une des deux piscines olympiques du département. Le chantier prévoit la réhabilitation de la grande halle du bassin de 50m, la construction de locaux techniques et la création de gradins. Le bassin actuellement en carrelage va être revêtu d'inox et le long couloir situé entre le Centre municipal des sports (CMS) et la piscine sera comblé, le long du bassin de 50 mètres.

Quant au petit bassin destiné à l'apprentissage de la natation des plus petits, il verra sa surface doubler et passera à 150m².

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 9,335 millions d'euros HT. La livraison du chantier est prévue pour fin 2025.

Chaque année, près de 27 000 élèves du territoire intercommunal, du CP à la classe de terminale, sont accueillis dans les espaces aquatiques à Châteaubriant dont 63% à la piscine Espace Dauphins.



Le saviez-vous

L'Espace Dauphins est utilisé par le Club Nautique Castelbriantais, le Club de Plongée Castelbriantais, les Lycées et collèges, les écoles primaires, les cours d'aquagym et leçons de natation, le Handisport ainsi que des créneaux d'accueil du public, le lundi de 20h à 21h30 et le jeudi de 12h à 13h30.

Une nouvelle crèche dans le quartier de la Borderie à Châteaubriant

Afin de répondre aux besoins des familles, une nouvelle crèche verra le jour en fin d'année à Châteaubriant, à proximité du Centre de Loisirs de la Borderie et disposera de 24 places d'accueil. Les travaux ont démarré au cours de l'automne et l'ouverture de la structure est prévue pour le dernier trimestre 2024. Les plans de la crèche de la Borderie ont été réfléchis depuis plusieurs mois par les équipes Petite Enfance qui ont pu mutualiser leurs expériences et leur vécu sur différentes structures.

Les espaces ont été pensés pour que les enfants évoluent dans un environnement calme, serein et sécurisant, adapté à leurs différents besoins. Ainsi, il a été décidé de créer des zones

dédiées à chaque activité : un espace motricité pour une liberté de mouvements, un espace Snoezelen c'est-à-dire une salle zen et apaisante, riche en termes d'expériences sensorielles, et enfin un atelier pour laisser libre cours à leur créativité. Six chambres sont également prévues pour respecter au mieux les rythmes de chacun.

Cette nouvelle crèche permettra aux familles, enfants et professionnelles d'évoluer dans un espace fluide, adapté et agréable, propice à de belles et grandes aventures.

Le territoire Châteaubriant-Derval dispose actuellement de 5 structures d'accueil pour jeunes enfants de 0 à 4 ans. Trois établissements sont en gestion directe et deux sont gérés par des associations subventionnées par l'intercommunalité :

Établissements en gestion associative

- La Maison Soleil (Derval) : 30 places
- Câlin Calinette (Saint-Vincent-des-Landes) : 12 places

Établissements intercommunaux

- La Maison de l'Enfant (Châteaubriant) : 36 places
- Le P'tit Castel (Châteaubriant) : 20 places
- Le Pôle Enfance (Moisdon-la-Rivière) : 12 places



Communauté de Communes

Saison culturelle intercommunale 2023-2024

Créer une programmation culturelle de territoire annuelle à l'échelle des 26 communes est un enjeu majeur de la politique culturelle intercommunale. Cette réalisation s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques fixés dans le Projet Culturel de Territoire 2022-2025 cosigné, en décembre 2022 par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, le Département de Loire-Atlantique et l'État- DRAC Pays de la Loire.

Initiée par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval à destination de tous ses habitants, cette première édition invite à porter un regard nouveau sur les richesses de nos patrimoines naturels, architecturaux et immatériels.

Itinérantes, « Les Intercalées » font escale dans 9 communes du territoire : Villepôt, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Vincent-des-Landes, Saint-Julien-de-Vouvantes, Rougé, Moisdon-la-Rivière, Louisfert, Derval et Châteaubriant. Spectacles, concerts, expositions et résidences.

Le programme à venir

Exposition : Le Quatuor à Cordes, en partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique. Venez découvrir les origines du quatuor à cordes et vous sensibiliser avec les instruments qui le composent et les musiciens, compositrices et compositeurs qui l'ont fait vivre à travers les âges.

Du 8 janvier au 24 février au conservatoire intercommunal 6 rue Guy Môquet à Châteaubriant

Spectacle : « Fables » d'après Jean de La Fontaine, Cie Pois Plume - Damien Marquais et Mélanie Vindimian

Vendredi 22 mars à 18h30 Durée : 45 min Salle de l'Herminette à Rougé Gratuit / Tout public à partir de 6 ans Réservation possible : 02 28 04 66 33 : culture@cc-chateaubriant-derval.fr

Concert tout public de Cécile Lecharme

Dimanche 5 mai à 16h Eglise de Saint-Julien-de-Vouvantes, gratuit tout public.



Concert Musique atmosphérique de Cécile Lacharme avec les élèves du département cordes du Conservatoire

Mercredi 22 mai à 20h30 Théâtre de Verre à Châteaubriant, 3€, Réservations 02 40 81 19 99 tdv.billeterie@chateaubriant.fr

Temps fort à Moisdon-la-Rivière à la Forge Neuve

le samedi 8 juin 2024

Parcours d'Art extérieur issu de la résidence itinérante de Jérôme Blin et Gaëtan Chevrier, artistes-photographes. Autour du patrimoine et de l'eau.

Temps fort, ludique et culturel avec des associations du territoire intercommunal de 14h à 19h.

Concert tout public en temps fort de Cécile Lacharme avec un lever de rideau du conservatoire, la Forge Neuve à 19h.

Visites découvertes du patrimoine et balades via l'Office du tourisme Une visite du site de la Forge Neuve sera proposée à 17h par l'association Les Amis de la Forge Neuve. Et pour visiter autrement les lieux, venez profiter de belles balades.

Compostage individuel

La collectivité vous propose un kit de compostage individuel pour réutiliser facilement vos déchets verts et vos restes de cuisine, il est proposé au tarif de 12€.

Des séances de distribution sont régulièrement organisées à la déchetterie de Lusanger et au service de prévention et de gestion des déchets à Châteaubriant après réservation auprès du service.

Réserver un composteur

Pour les habitants de Châteaubriant et du Castelbriantais, réservez votre composteur en appelant au 0800 00 16 32 (N° Vert gratuit). Un rendez-vous sera fixé avec vous pour le payer et le récupérer au SICTOM.



Animation Sportive Départementale

Après avoir fêté l'an dernier ses 50 ans, l'animation sportive départementale revient cette année pour proposer aux enfants de découvrir toujours plus de disciplines physiques et sportives. Un vent olympique soufflant sur la France, l'ASD colle à l'actualité en ne proposant cette saison que des activités olympiques.

Sont au programme sur Saint Aubin des Châteaux : de l'athlétisme, de la gymnastique, du judo, du badminton, ainsi que du volleyball, mais également un sport émergent, le breakdance, nouvelle discipline olympique qui sera présente aux JO de Paris 2024.

Des stages sportifs sont également proposés durant les vacances scolaires, pour le même public que les écoles multisports (du CE1 à la 3ème). Voici ci-dessous le planning des créneaux proposés tout au long de l'année, hors vacances scolaires :

Mardi :

- de 16h30 à 17h45 : CE1-CE2 (22 enfants inscrits)
- de 17h45 à 19h00 : CM1-CM2 (24 enfants inscrits)
- de 19h00 à 20h15 : 6ème à 3ème (24 enfants inscrits)

Le tarif d'inscription est en fonction de votre quotient familial.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site

<https://asd.loire-atlantique.fr/#/>

Contact :

Thomas GUILLARME
Département de Loire-Atlantique
Délégation de Châteaubriant
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
Secteur de Soudan
Port. 06 13 53 99 11
thomas.guillarme@loire-atlantique.fr



Mission Locale Nord Atlantique

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation.

Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Châteaubriant.

Une équipe de conseillers est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- D'un programme de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois sous conditions.



C'est pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- Sans projet professionnel défini
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- Prêts à s'engager à suivre le programme

Contact Mission Locale Nord Atlantique :

Antenne de Châteaubriant
Maison de la Formation 16 rue des Vauzelles
Téléphone : 02 40 28 29 31
Site internet : www.mlna44.org
mail : chateaubriant@mlna44.org

CLIC Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'Equipe du CLIC assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes résidantes sur la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC a pour mission d'informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Selon les demandes et les situations, l'Equipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en assurer



l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès des personnes en situation de handicap, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.

Accueil du Public sur Rendez Vous

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant

10A, Rue d'Ancenis - 44110 CHATEAUBRIANT

Tél. 02 28 04 05 85

Mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Le Relais des Aidants

Vous accombez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants
- Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes,
- ...

Toutes nos activités sont sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !



ALFa Répit – le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Contact : 02.40.66.94.58

Mail : contact@alfarepit.fr

L'OPASS : un acteur de la santé sur votre territoire



Les deux centres de santé, que gère l'Association OPASS présidée par Madame Catherine Le Hécho, interviennent sur une dizaine de communes des secteurs de Sion les Mines/Derval et Rougé.

Le personnel de santé (infirmiers et médecins) dispense principalement des soins de premiers recours, favorise également une approche globale de la santé en incluant la prévention et l'éducation pour la santé. Il apporte aussi des réponses aux nouveaux défis sanitaires en faisant de la prévention un élément clé de leur action.

En 2023, l'OPASS emploie **19 salariés** :

2 médecins, 1 psychologue, 1 Assistante médicale, 1 secrétaire médicale, 12 IDE, 1 agent entretien et 1 responsable RH/financier.

L'équipe de l'OPASS accueille un nouveau médecin en fin d'année 2023 au centre de santé de Sion les Mines suite aux départs des Docteurs Sarrazin et Aucouturier. Le Docteur Baussay rejoint le Docteur Marot et l'équipe infirmière qui permettront un exercice coordonné afin de garantir une qualité de prise en charge des patients.

La prévention est également un élément clef de l'action à l'OPASS :

En 2023, l'équipe de bénévoles et salariés a organisé avec ses partenaires une conférence le 3 octobre à Derval sur le thème « j'ai la mémoire qui la mémoire qui flanche » animée par le Dr Benjamin Losfeld : remerciements à l'ensemble des partenaires, le Docteur Losfeld et la municipalité de Derval pour l'accueil.

Le 8 Novembre, un après-midi sur le thème « Moi(s) sans tabac » était animé par une infirmière du centre accompagnée de bénévoles de l'association au SuperU de Derval : remerciements à SuperU pour cet accueil.

Les infirmières de l'OPASS prodiguent des soins uniquement sur prescription médicale au domicile des patients ou aux permanences de soins au centre situé 3 Place de l'Église à Sion Les Mines **sur rendez-vous** du lundi au samedi matin à convenir soit par Doctolib soit par téléphone.

Coordonnées Infirmières

Centre de SION LES MINES :
3 Place de l'Eglise
02-40-07-01-24

Coordonnées médecin :

3 Place de l'Eglise 44590 Sion les Mines
02-40-07-03-13

Centre de ROUGE :
3 Rue Madeleine BRES
02-40-28-70-13

Suivez notre actualité sur Facebook

Csp Opass

Toutes les infos sur notre site :
<https://www.csi-opass-infirmiers.fr>



Territoire d'intervention de l'OPASS

Polleniz, une association au service de la biodiversité

L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.

Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :

- **Chenilles processionnaires** : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !



- **Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)**: Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de Ragondin et de Rat Musqué grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 87 810 RAE dans les 166 communes engagées en Loire-Atlantique. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !



- **Plantes invasives** : Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.



Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique. Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :
Polleniz
4 Impasse Sophie Germain
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tel : 02 40 36 83 03
Polleniz44@polleniz.fr
www.polleniz.fr

Dispositif Argent de Poche

Cette année encore, le Conseil Municipal a mis en place le dispositif «Argent de poche».

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 18 ans habitant à Saint-Aubin des Châteaux.

Cela permet aux jeunes intéressés de travailler par demi-journée de 3 heures pendant la période d'été, en étant encadrés par un agent communal.

Cette année, 2 jeunes ont bénéficié du dispositif argent de poche : Léandre et Honorine. Ils ont eu pour mission d'entretenir les espaces publics, les espaces verts et les locaux communs de la commune, accompagnés de Pierrick HOUSSAIS, agent technique.

Les inscriptions pour l'été 2024 seront ouvertes en juin 2024.



CCAS

Après-midi récréatif

Le Centre Communal d'Action Sociale organisait le samedi 2 décembre, un après-midi récréatif à l'espace Castella, regroupant près de 210 ainés.

Sylvain DUVAL, accordéoniste-chanteur a assuré le spectacle musical qui a été suivi d'un goûter.

Rendez-vous le samedi 7 décembre 2024 pour la prochaine édition.

Distribution de bons d'achat aux seniors

Le CCAS a poursuivi cette année, la distribution de bons d'achats aux aînés de 70 ans et plus ; cette formule ayant été très appréciée l'année dernière. Les commerces locaux sont ainsi valorisés. Ce sont ainsi 4 200 euros qui seront injectés dans les commerces de proximité.

Merci à nouveau aux commerces participants :

- Le Producteur de Miel « Ruche de la Doue » 06 08 56 30 58
- Le GAEC Rativel « Epicerie Salée, Viandes & Charcuteries » 06 70 31 54 06
- Fleurs du coin, le dimanche face à la boulangerie 06 77 27 91 05
- Esti Coiffure 02 40 28 43 61
- La Boulangerie « La grange à pains » 02 28 04 81 22
- Le Restaurant « le Saint Aubin » 02 40 28 40 41
- L'Epicerie d'à Côté « Panier Sympa » - 06 74 63 02 96

Centenaires

Le CCAS a remis un bouquet de fleurs aux deux centenaires de l'année :



Mme Suzanne RÉTIF



Mme Marie-Josèphe FOURNY



ADMR, un service à domicile pour tous !

En 2022, l'association locale ADMR du Nord castelbriantais a réalisé :

	TOTAL Heures	TOTAL Personnes Aidées
St Aubin des châteaux	1 490	22

Les prestations réalisées sont nombreuses :

- Aide humaine (lever/coucher, toilette, habillage...)
- Aide du quotidien (entretien logement, entretien du linge, courses...)
- Aide aux aidants (répit, soutien/accompagnement...)

Notre association est présidée par Mme CHATELLIER Colette, accompagnée de Mme SECHET Marie-Paule et Mme MARCHAND Danièle. Cette équipe œuvre à la bonne organisation du service et de la qualité de prestations effectuées par les salariées à domicile auprès de nos bénéficiaires.

Les bénévoles assurent la mission de **lien social** par des visites à domicile ou des évènements collectifs :

Si vous avez du temps libre,

Si vous aimez les moments conviviaux,

Si vous souhaitez vous investir dans des missions de lien social

En maîtrisant votre temps de disponibilité



ALORS REJOIGNEZ NOUS !

que ce soit vous-même, un parent, un enfant, un ami, un proche.

L'association est prête à vous recevoir pour échanger sur le bénévolat au sein de l'ADMR.

Nous sommes joignables au 02.40.07.81.67 ou par mail à benevolat@fede44.admr.org.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Maison des Services du Pays de la Mée
14 rue de la Garlais | 44590 Derval
Tél. :02 40 07 81 67
Mail : paysdelamee@fede44.admr.org
www.admr44.org

SSIAD



Les soins à domicile SSIAD* et ESA* «lesoinchezsoi.fr»



SOIGNER AUTREMENT

c'est aussi prendre du temps.



DEVENEZ
AIDE-SOIGNANT(E)
À DOMICILE

soins-a-domicile44.fr

Un travail en partenariat pour adapter la prise en soins à l'évolution de vos besoins

Dans l'objectif d'assurer un accompagnement de qualité, l'équipe collabore avec le CLIC, les Centres de Soins, les services d'aide à domicile, les équipes mobiles de soins palliatifs, l'HAD (Hospitalisation à domicile), les Infirmier(e)s Libéraux(ales), les Kinésithérapeutes, les Hôpitaux, les services du département délivrant les plans d'aide APA (Aide personnalisée d'autonomie)

Une équipe de professionnels qualifiés

Une Equipe Administrative : La directrice, assistée de la comptable et de l'assistante administrative assure la gestion du service

Des infirmières : L'infirmière coordinatrice, en collaboration avec les infirmières référentes, réalise l'évaluation des besoins, la coordination avec les partenaires, organise et supervise les soins effectués par les aides-soignantes.

Des aides-soignantes : Réalisent, sous la responsabilité des infirmières, des soins d'hygiène et de confort, des soins relationnels et préventifs.

Une Psychologue : Dans l'objectif de soutenir les patients et leurs proches aidants, dans le cadre d'une évaluation ou d'un soutien.

Un ergothérapeute : Réalise les bilans pour l'équipe spécialisée mémoire avant l'intervention des assistantes de soins en gérontologie



accueil.ssiad@lesoinchezsoi.fr
02 40 28 94 37

*SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

*ESA : Équipe spécialisée Mémoire

Le Mot du Député

Chers habitantes et habitants de la 6^{ème} circonscription,

Nous pouvons émettre bien des voeux pour l'année 2024.

Des voeux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres - et nous attachons aussi à répondre à vos demandes.

Des voeux pour que l'Assemblée Nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif. Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain

sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires.

Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.



Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint-es, conseillers et conseillères, engagées sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.

Jean-Claude Raux

Travaux Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur la commune de Saint-Aubin-des-Châteaux. (+85% de logements sont raccordables)

Ordinateurs, téléphones, télévisions, tablettes, consoles, de jeux... De plus en plus d'objets du quotidien sont aujourd'hui connectés en simultané à votre box internet et nécessitent du débit. Grâce à la fibre optique, toute la famille peut profiter en même temps des appareils et services connectés.

La fibre optique, c'est quoi ?

Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphonique en cuivre, la fibre optique est un fil de verre qui propage la lumière. Elle permet d'envoyer des données en très haut débit.

Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances. Il est également plus stable que le réseau ADSL.

**OBJECTIF
100 % FIBRE**
UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT

Comparatif de débit entre l'ADSL et la fibre optique :

	ADSL	Fibre optique
Débit	De 1 à 13 Mégabits par seconde (Mb/S')	Un minimum de 100 Mb/S'
Vitesse de téléchargement d'un fichier de 5 Go	1h23 avec un débit de 8 Mb/S'	80 secondes avec un débit de 500 Mb/S'

La fibre, pour faire quoi ?

Vous rencontrez des difficultés à regarder une série lorsque les membres de votre famille travaillent ou jouent aux jeux vidéo ?

Les nouveaux usages numériques, comme la visioconférence, le streaming ou encore les jeux en ligne réclament de plus en plus de capacités, en particulier lorsqu'ils sont utilisés en même temps.

Le très haut débit permet une connexion plus rapide et plus fluide. Il facilite la lecture de vidéos, les connexions multiples, le partage de fichiers, les jeux en ligne...

La fibre optique peut également être utile pour le travail à distance, la domotique, la télésurveillance ou les objets connectés.

La fibre, bientôt chez vous !

L'accès au numérique étant devenu un besoin du quotidien, les élus départementaux ont fixé l'objectif 100% fibre d'ici 2025 partout en Loire-Atlantique. Le Département intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises du territoire situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île guérandaise.

 Pour savoir si vous êtes éligible, consultez la carte interactive

1. Vérifiez votre éligibilité

Consultez la carte d'éligibilité sur notre site pour vérifier la situation de votre logement. Si votre adresse apparaît comme "Disponible à la commercialisation", cela signifie que les travaux sont terminés et que vous êtes éligible à la fibre.

Vous pouvez dès maintenant contacter un fournisseur d'accès à Internet pour souscrire une offre d'abonnement.

 Consultez la liste des fournisseurs d'accès à Internet présents sur le réseau départemental

2. Comparez les offres

N'hésitez pas à comparer les offres pour trouver celle qui correspond le mieux à vos besoins. Plusieurs critères sont à prendre en compte : prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliation...

3. Choisissez votre fournisseur d'accès à internet

Une fois le contrat signé, votre fournisseur d'accès à internet vous propose un rendez-vous d'installation avec un technicien sous 2 à 3 semaines pour finaliser votre raccordement à la fibre.

 Nos conseils pour bien préparer votre rendez-vous d'installation

4. Recevez le technicien à votre domicile

Le jour du rendez-vous, le technicien achemine la fibre à l'intérieur de votre logement et vous fournit le matériel nécessaire (box). Comptez entre 2 et 4 heures pour l'installation.



5. Branchez votre box et profitez de la puissance de la fibre

Navigation sur smartphone, tablette ou ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

 Tout savoir sur les avantages de la fibre à la maison

**POUR TOUT SAVOIR
SUR LA FIBRE OPTIQUE
EN LOIRE-ATLANTIQUE :**

Rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr

ou contactez le 0 800 80 16 44

Vie Associative



L'ARCEL est organisée autour d'un CA composé de 12 administrateurs dont 6 nouveaux cette année, la parité est en vigueur.



Le nouveau CA (manquent Carole et Lydie) remercie par un diplôme de super bénévole l'énorme travail d'André, le créateur de l'ARCEL en 1985.

En 2023, tous les projets sont proposés par des commissions auxquelles peuvent participer les habitants, jeunes et moins jeunes. Ainsi vous pouvez intégrer la commission culturelle (studio, festival, etc..), les commissions enfance, jeunesse et animations de la vie locale (actions familles, parentalité, conférences-débats, etc...).

L'année 2023 restera l'année de la nécessaire restructuration de l'ARCEL qui permettra d'en assurer sa pérennité avec la mise en place **par et pour** les habitants du territoire de tous ces services de proximité favorisant le lien social.

Avec ses nombreux bénévoles actifs, sa quinzaine de salariés animateurs à temps partiel et ses 8 salariés permanents, il est proposé une bonne soixantaine d'actions chaque année pour tous les âges. Environ 3500 personnes ont été concernées par le projet ARCEL 2023

Vous avez une idée, un projet, venez nous rencontrer.
Pour recevoir les infos chaque mois : Contacts : arcel.asso@orange.fr
Téléphone : 02-40-28-31-68 Facebook : Association Arcel
Instagram : association.arcel

En 2023.

Le nombre d'inscrits a encore augmenté au centre de loisirs **ENFANCE** avec 40 par mercredi, 55 par jour de petites vacances et 75 l'été. A noter une hausse des tarifs d'accès pour faire face au manque d'aides. Une réflexion sur l'avenir des centres associatifs est en cours.

La **JEUNESSE** continue son développement avec 35 familles concernées. L'espoir d'avoir un local dédié en 2024 est d'actualité.

Le nombre de participants aux **ateliers hebdomadaires** et aux **actions familles** a aussi augmenté, preuve qu'ils répondent à la demande.



Vie Associative

Autres souvenirs 2023 :



Vie Associative

Sans oublier le festival



L'association remercie aussi la Municipalité pour son soutien et la mise à disposition de locaux.



En 2024, retours des concerts au studio et autres animations dans la Chapelle des Templiers, sans oublier les soirées-débats, les randos, le cabaret, le café-tricot et tant d'autres idées suggérées par les habitants que l'on remercie par avance.



Les Gars à la Remorque toujours « on the road again »



Depuis la naissance à la Chapelle des Templiers en novembre 2021, de notre deuxième création « Les Ritals » d'après le récit autobiographique de François Cavanna, nous avons effectivement été souvent sur la route.

Ce fut Soudan pour Génération Mouvement, le Festival du Théâtre Amateur du Pays de La Mée* à Saint-Vincent des Landes, bien sûr, toujours

à l'Espace Campagn'Art pour l'association d'aides aux réfugiés et migrants (CICARM) de Derval, pour l'Union Locale CGT de Châteaubriant, Saint-Ganton, Campbon, Sion les Mines.

Mais aussi, nous avons eu le plaisir d'offrir « Les Ritals » aux lycéens du lycée agricole de Derval puis ceux du Lycée Lenoir de Châteaubriant. Ces rencontres avec ce jeune public nous ont donné l'occasion de leur faire découvrir l'auteur François Cavanna, fondateur de Charlie Hebdo, son récit autobiographique et les ponts que l'on peut jeter entre les Ritals des années 30 et le monde d'aujourd'hui. Beaucoup de ces élèves, en outre, découvraient le monde du Théâtre.

L'automne 2022 nous a aussi amené, pour les 40 ans du Théâtre Messidor, dont nous avons été les élèves, à monter « à la vacomme j'te pousse » une petite forme : « Faut...pousser la chanson...nette » ! Ou pas ! Il s'agissait d'un spectacle de chansons présentées à Sion les Mines lors de cette quinzaine d'animations théâtrales et musicales d'une grande convivialité.

Notre prestation a rencontré un vif succès ! Bien au-delà de nos espérances ! L'Amitié Aubinoise s'est empressée à notre sortie de scène, de nous donner un rendez-vous exclusif pour le mois de janvier 2023 à leur spectacle annuel. Puis ce fut à nouveau, le Festival de Saint-Vincent. La rumeur a fait le reste. Ainsi, nous sommes nous retrouvés à animer le repas du CCAS des communes environnantes ! Saint-Vincent, Rougé, Ruffigné, Lusanger, pour le plus grand bonheur des convives... et pour le nôtre !

Cette nouvelle forme faite de chansons interprétées à capella et mise en scène nous a aussi permis de proposer, en la couplant avec « Hyacinthe et Rose », notre première création, un spectacle en deux parties, permettant un entracte si prisé, à juste titre, par les associations organisatrices. Notre prestation en Octobre à Campbon fut fort appréciée au point d'être sollicités pour la reconduire en mars 2024 à Nort sur Erdre lors de l'assemblée générale départementale de Génération Mouvement.

Donc, 2024 se profile comme la poursuite du jonglage déjà engagé en 2023 entre nos trois spectacles que sont « les Ritals », « hyacinthe et Rose » et « Faut...pousser la chanson...nette ! »

D'ailleurs nous vous donnons rendez-vous au printemps pour une soirée qui réunira « Hyacinthe et Rose » revisité et « Faut... pousser la chanson...nette ». Ceci à la Chapelle des Templiers où, on vous le promet, il fera plus chaud qu'en novembre 2021 !

Le nouveau site des Gars à la Remorque modernisé et mis à goût des nouvelles technologies, sera bientôt en ligne. Il participera à vous informer de nos déambulations de saltimbanques.

*Nous ne saurions faire sans vous inciter à venir à la 16ème édition du Festival du Théâtre Amateur du Pays de La Mée, les 15, 16 et 17 mars 2024 à l'Espace Campagn'Art de Saint-Vincent des Landes. On y voit de très belles prestations de troupe venant de la région. Le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale

Que l'année 2024 vous soit douce, sereine et fraternelle.



L'association « Éveil et bricolage »

Nous sommes 6 assistantes maternelles à se rassembler avec un total d'environ 15 enfants.

Nous nous réunissons 2 fois par semaine à la salle de l'Escapade.

Nous proposons plusieurs activités, tel que :

- Bricolage,
- Motricité,
- Musique,
- Peinture, coloriage, découpages ...
- Temps de lecture.

Tout au long de l'année, des éducatrices de jeunes enfants du RPE (Relais Petite Enfance) de Châteaubriant interviennent ponctuellement sur nos jours d'atelier.

Des malles sont empruntées également aux RPE pour diversifier les activités des enfants (jeux 1er âges, engins roulants, ferme...)

Nous nous réunissons 1 mercredi tous les 15 jours pour un atelier motricité à la salle des associations.



Pensez à nous : si vous avez des jeux qui ne vous servent plus !!
NOUS SOMMES PRENEUSES

Pour tous renseignements,appelez : MME LE PERFF Chrystele au 06.81.69.94.96 ou MME NOYAL Adeline au : 06.52.46.84.23

LE HBCA

Le club a été créé en 1984 par une bande de copains qui voulaient faire découvrir le handball aux aubinois, nous avons compté jusqu'à 6 équipes (jeunes et séniors), aujourd'hui le club s'essouffle et ne compte plus qu'une équipe loisirs mixte qui essaye de maintenir des entraînements réguliers, il y a tous les niveaux de débutants à confirmés ce qui permet à chacun de trouver sa place.

Le dernier samedi du mois de novembre de chaque année nous organisons notre traditionnel « pot au feu ».

Le 06 juillet 2024 le club fêtera ses 40 ans, cela sera l'occasion de revoir toutes les licenciées et tous les licenciés, ainsi que celles et ceux qui ont fait vivre notre club.

Si vous souhaitez venir faire du handball dans une bonne ambiance, c'est l'occasion de chauffer vos tennis et de nous rejoindre pour découvrir ce sport, nous pourrons organiser des matchs contre des clubs des environs.

Nous vous rappelons à toutes et à tous que vous êtes les bienvenus pour venir nous rejoindre dans notre club où il fait bon vivre. Les entraînements ont lieu le vendredi soir à 19H30.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
Sandrine PIED : 06 79 47 44 43
@ : 6244059@ffhandball.net

L'Amitié Aubinoise

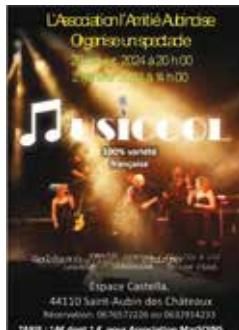
EH ! Oui ! 10 ans déjà que l'Amitié Aubinoise propose à ses adhérents de plus en plus nombreux des activités pour créer du lien social dans une ambiance sympathique et décontractée. 44 membres à sa création et 167 à ce jour...

Adhérente à Génération Mouvements, association présente sur toute la France et représentant environ 800 000 personnes sur l'ensemble du territoire dont environ 11 000 en Loire Atlantique. Un Pôle de la Mée regroupant environ une dizaine d'associations comme la nôtre sur le Pays de Châteaubriant permet à l'Amitié Aubinoise de ne jamais se sentir seule.

Ses activités :

Organisation d'un spectacle intergénérationnel en 2024 les 20 et 21 Janvier, Salle Castella, avec le Groupe « MUSICOOL », spectacle de variétés françaises avec orchestre de 9 personnes en live, musiciens, chanteurs et danseurs.

Reserver vos billets au 06 75 57 22 26 ou 06 32 91 42 33



Dans le cadre de ce spectacle, 1€ sera versé à l'association « Les MarSoins » association qui est à disposition de tous via son camion équipé et ses bénévoles qui se déplacent de commune en commune pour proposer des actions de préventions « Santé ».



Mensuelles :

Des sorties estivales avec restauration ou pique-nique avec un point d'orgue, une journée annuelle conviviale au Bas du Tertre avec BBQ le midi et repas froid le soir et différentes activités en cours de journée.

Hebdomadaires :



MARCHE orchestrée par Marc Pantecouteau, le jeudi matin VÉLO sous la houlette de Michel Rigaud et Marcel Bautrais, le mardi

PÉTANQUE sous le regard attentif de René Moquet et Yannick Delagrée, le jeudi après-midi

PALET organisé par Robert Giraud, le jeudi après-midi
JEU DE CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ à la Maison des Associations le jeudi en après-midi.

Annuelles :

Avec le Pôle de la Mée, repas annuel animé qui en 2023 s'est déroulé à Saint Aubin des Châteaux, Salle Castella et réunissant 355 convives.

10 ans déjà



Organisation d'un voyage de huit jours début juin qui, pour l'année 2024 aura lieu dans le Lot au village vacances « Le Terrou » (un must dans sa catégorie) avec l'aide de l'ANCV pour que tout le monde puisse y participer en fonction de ses moyens.

Assemblée Générale de l'Amitié Aubinoise le 22 février 2024 Salle Castella où tous les aubinois sont conviés de 10H00 à midi pour connaître l'esprit, les activités et les membres de l'association et bien sûr adhérer si ces différents paramètres vous conviennent et correspondent à vos attentes. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Petit retour arrière :

L'Amitié Aubinoise de l'Ardèche aux portes de la Provence.

Du 10 au 17 juin dernier, 63 adhérents ont participé au séjour organisé par l'Amitié Aubinoise dans le cadre de l'ANCV au domaine LOU CAPITELLE à VOGUË.

Le groupe, accompagné d'un guide remarquable, a sillonné les routes montagneuses à la découverte des sites ardéchois incontournables.

Au programme, soirées animées tous les jours, concerts, variétés puis excursions, dégustations, journée gourmande, sites classés, les Gorges de l'Ardèche, visite des plus belles grottes européennes et découverte des Cévennes Ardéchoises.

Un séjour varié, riche en découvertes de tous genres sous un soleil radieux dans un cadre magnifique avec toujours la bonne humeur et la convivialité des participants.

Tous prêts à partir en 2024 au village vacances « Le Terrou » dans le Lot.

Le Conseil d'Administration et le Président de l'Amitié Aubinoise vous disent à bientôt...

Son Conseil d'administration :

Président : Claude Rétif

Vice Président : Loïc Faucheu

Secrétaire : Jounel Jacques

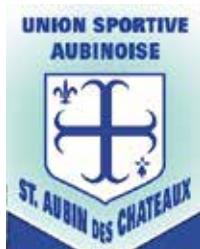
Secrétaire adjointe : Claudine Lecoq

Trésorière : Brigitte Rétif

Trésorier Adjoint : Robert Girault

Membres : Louis Hallet, Ghislaine Moreau, Serge Depaigne, Andrée Chapron, Roselyne Marsac, Brigitte Timonier, Marc Pantecouteau

Union Sportive Aubinoise



Nous arrivons presque à la moitié de cette saison 2023/2024

Le club a enregistré plus de 90 licences cette saison ; on se retrouve cette année avec 3 équipes séniors, entraînées par Halgand David et dirigées par :

- **L'équipe A** : Dirigeants : Panizza René, Provost Pascal et Halgand David.

Elle évolue en 3^{ème} division de district, l'équipe continue avec un groupe constitué d'expérience et de jeunesse, ce qui permet de travailler sur le long terme et de retrouver des performances sur le terrain dans un groupe assez relevé.

- **L'équipe B** : Dirigeants : Halais Alexis, Robin Kévin et Rabu Jérôme.

Suite à la montée la saison dernière, elle évolue en 4^{ème} division de district. L'objectif premier est de se maintenir au plus vite afin d'avoir une saison assez tranquille.

- **L'équipe C** : Dirigeants : Rouillard Maxime, Juguin Damien.

Elle évolue en 5^{ème} division de district. La saison passée, elle avait fini 3^{ème} de son groupe ce qui donne le nouvel objectif de cette saison : faire la même chose cette saison.

Correspondants du club :

Co-Président : Juguin Damien 06-19-66-66-86

Brunet Xavier 06-74-33-81-75

Entraîneur : Halgand David 07-76-11-62-13

Mail : usaubinoise@gmail.com

En ce qui concerne les équipes jeunes, le Groupement Jeunes NORD 44 composé de St Aubin, Ruffigné, Sions les Mines, Lusanger et Rougé est toujours d'actualité.

Il y a environ 40 jeunes licenciés au club, qui sont encadrés par :

- **Les U 18 A** : Couvrard Frédéric
- **Les U 18 B** : Bihan Laurent
- **Les U-15** : Fraga Pablo
- **Les U-13** : Halgand Sandrine et Baré Kévin
- **Les U-11** : Halais Jordan
- **Les U-9** : Paugam Malo

Les séances d'entrainements sont assurées par Baré Kévin avec les personnes désignées, ce qui rentre dans le programme de formation BP-JEPS. Le club est ravi d'y participer, d'autant plus que c'est la première fois que cela est mis en place.

1. Lundi : U15 -Pouessel Gaëtan
2. Mardi : U18- Loddé Antoine
3. Mercredi : U6 à U15 – Chailleur Gwendal
4. Jeudi : U18- Loddé Antoine

Correspondant du Groupement : Morel Pierre 06-71-50-06-12

Une remise de maillots a été effectuée par Le Bar « Le St Aubin » et L'Epicerie « Panier Sympa »



Des remises de ballons ont aussi été faites par le Bar « Le St Aubin », l'Epicerie « Panier Sympa » et le Salon « Esti-Coiffure ». Le club remercie tous les sponsors pour ces beaux cadeaux.

Les dates à retenir :

- **Le 06 Janvier** : Loto organisé par le Groupement Jeunes NORD 44, Salle de Rougé
- **Le 24 Février** : Soirée choucroute du club
- **Le 20 Avril** : Loto organisé par l'Us Aubinoise à l'Espace Castella
- **Le 08 Mai** : Tournoi du Groupement Jeunes NORD 44, Terrain de Ruffigné

**L'Union Sportive Aubinoise vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2024.
Forza USA**

Badminton Loisirs Aubinois

C'est la rentrée, on vous attend !

BADMINTON LOISIRS AUBINOIS



Séance d'essai gratuite

Lundi et Mercredi 18h30 20h

Renseignements 0604654312

L'Arche à Chats

L'Arche à Chats est une association de protection animale qui a ouvert ses portes en octobre 2021, depuis sa fondation c'est plus de 120 chats qui ont été recueillis, soignés et stérilisés. L'association a pour mission de venir en aide aux chats errants en les faisant stériliser, identifier et éventuellement soigner, principalement sur la commune de St Aubin des châteaux dans le 44. Les plus sociables sont présentés à l'adoption, les plus sauvages sont relâchés sur leur lieu de vie.



Nous dépendons de vos dons pour payer les frais vétérinaires, la nourriture, la litière et les équipements que les frais d'adoption ne couvrent pas, lorsque nos animaux sont adoptables.



Vous pouvez nous aider de pleins de façons différentes, tout d'abord, en adoptant l'un de nos loulous, en étant famille d'accueil, en venant passer du temps avec les chats, en adhérant à l'association ou bien en faisant un don, matériel (nourriture/ litière/ jouets / arbre à chats/ plaid...) ou un don financier !

Amicale Laïque Aubinoise

L'assemblée générale de l'Amicale laïque de l'école publique JP Timbaud a eu lieu le 17 novembre 2023. Nous avons accueilli cette année 3 nouveaux parents d'élèves, bénévoles, dans le conseil d'administration. Nous avons dit au revoir à certains dont plusieurs qui étaient impliqués depuis de nombreuses années, merci à eux !

Les 13 membres de l'Amicale laïque organisent tout au long de l'année diverses manifestations dont les bénéfices permettent d'aider financièrement l'école publique de différentes façons : théâtre, cinéma, sorties de fin d'année, transports pour ces événements.

L'Amicale laïque soutient également chaque année les activités sportives des enfants et le financement des cartes USEP. Ils peuvent ainsi participer au grand rassemblement festif des Gespacolades qui réunit toutes les écoles alentours, à Saint Aubin des Châteaux cette année.

Les membres de l'Amicale Laïque Aubinoise souhaitent à tous "une bonne et heureuse année 2024" et remercient toutes les personnes qui ont apporté leur soutien et leur aide tout au long de l'année écoulée.

Nous comptons toujours sur les parents pour venir participer aux projets de l'Amicale et aider lors des événements, dans la joie et la bonne humeur !



Dates à retenir pour l'année 2024 :

- 25 mai : Gespacolades à Saint Aubin des Châteaux
- 29 juin : Fête de l'école
- Septembre : Soirée moules-frites.
- Novembre : la tournée des galettes
- Décembre : Fête de Noël

Composition du nouveau Conseil d'Administration 2023/2024:

Président : Emmanuel Ouary

Vice Président : Marvin Leprince

Trésorière : Martine Auffrais

Trésorière adjointe : Fanny Robin

Secrétaire : Christelle Malgogne

Secrétaire Adjointe : Alice Jolivet

Membres : David Chatelain, Valérie Chauvin, Marie Jeanne Goujon, Virginie Paillard, Fabrice Hérault, Emilie Philippot, Olivier Delaire,

NB : L'Amicale Laïque Aubinoise fait partie de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique (la FAL). L'adhésion à l'Amicale Laïque et à la FAL est ouverte à tous : parents, amis et anciens élèves de l'école. Prix: 16€50 auprès des membres du CA.

Amicalement, les 13 membres bénévoles de l'Amicale.

Vie scolaire et périscolaire

Ecole Jean-Pierre Timbaud



Une ouverture sur le monde, de la culture et du sport au programme de cette année scolaire.

Cette année, l'école Jean-Pierre Timbaud accueille 127 élèves

répartis sur 8 classes

de la TPS au CM2. La maternelle est constituée de deux classes de TPS PS MS de 14 élèves et d'une classe de 16 GS.

En élémentaire, on comptabilise 83 élèves répartis de la manière suivante :

16 CP, 15 CE1, 11 CE2, 25 CM1 et 16 CM2.

Cette année, l'équipe enseignante oriente ses actions et projets autour de la différence (culturelle, le handicap, le lieu de vie...).

Une initiation à la langue des signes a eu lieu pour les CP, CE1 et CE2 et une intervention autour du handicap s'est tenue pour les CM1 et CM2.

Le gros projet concerne une classe de mer à Piriac sur Mer au mois de mars pour les CP, CE1 et CE2.

Dans le cadre du projet éducatif artistique et culturel (PEAC) et en partenariat avec la com-com, les élèves de CM2 participent cette année à un projet théâtre/théâtre d'objets/théâtre d'ombre avec la compagnie Ilôt.

Les CP CE1 et CE2 bénéficient cette année d'une intervenante du conservatoire permettant aux élèves de travailler leur technique de chant à travers le thème des différentes cultures.

Tous les élèves de l'école auront également l'occasion d'assister à un spectacle au Théâtre de Verre au cours de l'année et à une séance au cinéma pour les élèves du CP au CM2.



Cette année encore, l'ensemble des classes de l'école participent aux rencontres sportives organisées par le GESPAC (Groupement des établissements scolaires publics de l'arrondissement de Châteaubriant).

Activités gymniques, jeux d'opposition, course d'orientation, jeux traditionnels, pétanque, CROSS, rugby, handball et autres activités sont au programme de cette année.

La fête des Gespacolades se tiendra le 25 mai 2024 dans notre commune.

Dans le cadre de la semaine des maternelles, intitulée « Bien dans mon corps, bien dans ma tête. Prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle », les enseignantes ont organisé différentes actions et ouvert les portes de l'école aux parents. Au programme de cette semaine spéciale : préparation et dégustation d'un petit déjeuner, plantation de bulbes, sorties d'automne en lien avec la classe dehors, lecture d'albums avec Marie-Jeanne, séances de motricité, jeux de société...

Fournitures des bons scolaires

La Commune de SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX accorde, tous les ans, des bons destinés à l'achat de fournitures scolaires aux élèves domiciliés sur la Commune.

Pour en bénéficier il faut :

- Etre âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2024,
- Suivre des cours dans un établissement secondaire ou technique.

Les bons peuvent également servir à l'achat de matériel spécialisé nécessaire au suivi des études techniques.

Les parents sont invités à retirer ces bons au secrétariat du 15 juillet 2024 au 13 septembre 2024.



Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Vie scolaire et périscolaire

Il était, pour la 140^e année, l'école Sainte Laura Montoya....

L'école Sainte Laura Montoya est une petite école familiale de trois classes situées en plein cœur du bourg. « **L'accueil de tous pour l'épanouissement et la réussite de chacun** » sont les valeurs portées par notre communauté pédagogique. Ainsi, avec la pratique de la pédagogie différenciée, nous essayons d'accompagner chacun dans ses apprentissages, dans le respect des rythmes des élèves en tenant compte de leur profil.

Cette année encore, notre école aura vu son effectif se stabiliser.

Nous accueillons **64 élèves**, répartis ainsi:

- **22 élèves de CE2-CM1-CM2** avec Alexandra Trouillaud
- **21 élèves de CP-CE1-CE2** avec Gwenn Renaudin arrivée cette année
- **21 élèves de TPS-PS-MS-GS** avec Françoise Barrière-Meaudre, également cheffe d'établissement, et Marie-Lise Gauthier, ASEM

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'école Sainte Laura Montoya poursuit son **voyage pédagogique et sportif** autour du monde commencé l'année précédente. L'occasion pour les élèves de découvrir de nombreux pays à travers leur langue, leur culture, leur musique, et grâce à tous les évènements sportifs mondiaux actuels et à venir, les élèves voyageront pédagogiquement tout au long de ces deux années. L'ensemble des élèves ont débuté la deuxième année de leur voyage par une sortie au parc « Terra Botanica » afin de voyager dans le monde des plantes notamment. Ainsi, **du 13 au 17 mai 2024**, nos élèves partiront à la découverte de Paris, riche de cultures, histoire, grande place de notre continent Européen. Une semaine riche en découverte du monde et de l'évolution historique de la place de notre pays dans l'Europe mais aussi dans le monde.

Cette année, et dans le cadre de ce projet pédagogique, nous travaillons également à la **création d'un spectacle avec notre intervenante du conservatoire** : Sandrine Lemaitre. Celui-ci sera présenté aux parents en fin d'année scolaire pour les élèves de maternelle et CP/CE1.

Sportivement, tous les élèves ont débuté l'année avec Fabien à travers une séquence de 7 séances de yoga adapté à l'âge de chacun. Les élèves du CP/CM ont, quant à eux, eu la chance de découvrir le foot en marchant avec l'éducateur qu'ils ont particulièrement apprécié : Thibault Chédanne... en janvier, ils vivront toute une séquence de rugby avec Gauthier et en mai le « savoir rouler » avec Benoit du cyclo club de Châteaubriant. Le 24 mai 2024, nous vivrons une journée olympique inter écoles grâce à l'UGSEL ! D'autres sorties seront au rendez-vous cette année : cinéma, patinoire...toujours dans le cadre du projet et afin d'ouvrir nos élèves à la culture, enrichir leurs connaissances interdisciplinaires.

Tout au long de l'année, **avec notre APEL**, nous vivrons **plusieurs évènements, manifestations** : marché et spectacle de Noël le **15 décembre** à l'espace Castella, **festival du livre fin janvier**, **journée solidarité** avec action paralympique avec le foyer de l'Erethia pour une association, **collecte de piles** tout au long de l'année au profit du **Téléthon, kermesse/guinguette le samedi 24 juin 2024...**

Nous continuons l'enseignement de **l'anglais** chaque semaine dans chaque classe par une Kate Arrowsmith, habitante anglophone de la commune bénévole pour l'école.

Une belle année riche de découvertes, d'apprentissages et de réussites s'offre à nous !!!!

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour tous les niveaux:

Contactez Mme Françoise Barrière-Meaudre :

Tél : 02.40.28.44.60

Mail école : ecole.saintaubin@wanadoo.fr

Site internet : <http://ecole.staubin.free.fr>

page Facebook : Laura Montoya



Sortie à Terra botanica pour lancer la 2^e année de notre projet de voyage autour du monde

Vie scolaire et périscolaire



Pédagogies différencierées, manipulation, formation compétences psychosociales, pratiques artistiques, découvertes... en classe et hors classe !



Sortie à Terra botanica pour lancer la 2^e année de notre projet de voyage autour du monde



Motricité en maternelle



Journée UGSEL CE2/CM1/CM2

Hommage...

Vie scolaire et périscolaire

APEL de l'Ecole Sainte Laura Montoya

Cette année a été marquée par notre **Kermesse** le samedi 24 juin 2023, avec le spectacle des enfants l'après-midi et la soirée dansante le soir. Cette nouvelle édition a été une vraie réussite et nous avons donc décidé avec le corps enseignant de renouveler cette édition l'année prochaine : **le samedi 22 juin 2024**.

Nous organisons toujours pendant l'année nos ventes à emporter : **les brioches au printemps et les saucissons/paniers garnis en fin d'année**, et c'est toujours un vif succès.

Vous avez été nombreux à participer à la **soirée couscous** de notre école et nous vous en remercions encore. Notre commune et ses habitants sont tellement impliqués dans toutes les manifestations des associations que nous avons vraiment beaucoup de chance.

Cette année, nous allons principalement financer le transport des voyages scolaires organisés par l'école (avec un voyage à Paris pour les élèves du CP au CM2). L'argent récolté nous permet aussi de soutenir financièrement les activités (culturelles, éducatives et sportives) proposées par l'équipe enseignante.

Tout cela est possible grâce à l'investissement et la mobilisation de tous lors des différentes manifestations (parents, familles et habitants de notre commune).

L'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



Evénements 2024

Printemps : Vente de Brioches et Carnaval des enfants

Samedi 22 Juin : Kermesse et Bal

Samedi 12 Octobre : Couscous

Novembre : Vente de Saucissons/Panier Garni

Vendredi 13 Décembre : Arbre de Noël



travaux rue de la vigne

